

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MOSELLE
PRÉSENTE

agriculture

ASSISES DÉPARTEMENTALES

Semons aujourd'hui les richesses de demain !

14 NOVEMBRE 2008 - METZ - ARSENAL



les actes



**PREMIÈRES ASSISES DE L'AGRICULTURE
EN MOSELLE**

**VENDREDI 14 NOVEMBRE 2008 À METZ,
MOSELLE**

LES ACTES

Ouverture par Philippe Leroy
Sénateur, Président du Conseil Général de la Moselle

Mesdames et Messieurs, je voudrais remercier notre ami Didier Adès d'avoir accepté d'animer cette journée.

Je voudrais vous saluer tous, avec les conseillers généraux présents, et en particulier saluer la présence de Gilles Pelurson, Directeur de Cabinet-adjoint de Michel Barnier qui participera à deux tables-rondes. Je veux également saluer Jean-Louis Everaerts, fonctionnaire européen qui représente la Commission européenne au sein de laquelle il est chargé du développement rural et plus particulièrement du territoire lorrain.

Cette journée est l'aboutissement de plus d'une année d'échange avec la Chambre d'Agriculture de la Moselle qui a été le partenaire de la préparation de ces assises, avec toutes les organisations professionnelles agricoles et tous les partenaires de l'agriculture.

Ils ont et vont travailler d'arrache-pied. Car, en fait, ces assises doivent nous permettre de mettre au point le socle du futur Plan Départemental de l'Agriculture en Moselle.

Ce prochain Plan doit être avant tout concret et nous permettre d'aborder les réformes de la Politique Agricole Commune (PAC) et des politiques européennes dans un esprit de conquête.

Parler d'esprit de conquête aujourd'hui semble plus audacieux qu'il y a un an, alors que l'ambiance n'était pas la même : il y a un an, les céréales avaient atteint sur les marchés des prix spéculatifs. Il y a un an, on ne parlait pas encore de crise du lait.

Aujourd'hui, un an plus tard, vous connaissez, tous, les grandes difficultés que rencontrent les paysans pour stabiliser leurs revenus. Les prix font du yoyo ; les charges, elles, augmentent.

Dire dans ce contexte aux paysans que demain, c'est l'avenir de l'agriculture, est difficile.

Mais il faut être optimiste. En Moselle, on a besoin d'une agriculture optimiste, qui fait des propositions. C'est vrai pour la France entière, mais cela l'est tout particulièrement pour la Moselle. Parce que l'on est un Département en pleine reconversion, en pleine reconstruction économique, on doit tout particulièrement faire face à un défi : rester au plan économique le département-pivot de la Grande Région Sar-Lor-Lux. Et dans le pivot de l'économie de Sar-Lor-Lux, l'agriculture occupe une place importante. C'est une évidence, et vous devez y croire. Aujourd'hui, moi j'ai des craintes, vis-à-vis de vous, comme nous avons été nombreux à avoir peur, il y a 25 ans, au moment des quotas. On

craignait de voir les vaches disparaître, le cheptel bovin fondre et les prés retournés. Je ne veux pas que l'élevage diminue en Moselle. Si je vous le dis, vous allez vous mettre à hurler. Mais pour nous, l'élevage est indispensable. Il y a 25 ans, on a pris le pari de remplacer chaque vache laitière par une vache allaitante et on a gagné ce pari, gagné la bataille. Aujourd'hui, il nous faut gagner à nouveau la bataille de l'élevage en Moselle : pour moi, c'est le point essentiel.

Il nous faut garder une agriculture diversifiée ; la polyculture traditionnelle de ce département doit être maintenue, en l'accompagnant évidemment de nouvelles voies de diversification. Il nous faut consolider et être fiers de ce qui existe déjà.

Résistez à la tentation de la déprime ! Moi, je vous le dis, vous êtes de bons techniciens. Ce que vous avez fait est formidable et il faut continuer. Ca ne va pas se passer tout seul. Moi, si je suis encore un jeune forestier, je suis un vieil agronome. Et dans cet esprit, on se bat avec Michel Barnier. Je suis prochainement convoqué à l'Elysée, car j'ai proposé, avec Michel Barnier, de relancer l'exploitation forestière en France ; et j'ai l'impression que cette proposition commence à prendre tournure.

Comme jeune forestier et vieil agronome, je ne veux pas que l'on oublie que l'on est un pivot de l'économie, du développement durable, de la qualité alimentaire. Nous sommes des gens d'avenir. C'est ce qu'il faut se mettre dans le crâne.

Alors, bien sûr, on a besoin aujourd'hui de 100 millions d'euros de la PAC chaque année en Moselle pour soutenir les revenus. Bien sûr, l'idéal serait que les paysans gagnent leur vie avec l'argent que rapporte la vente de leurs produits et de leurs services. On a besoin de ces 100 millions car on est dans une économie administrée, qui évolue doucement. Mais il faut rester fiers de ce que nous sommes, et certains que nous pouvons avancer. Le 21^{ème} siècle sera le siècle de l'agronomie. Parce que l'agronomie revient à la mode, les paysans le savent bien. Ils ont tous été agronomes. Parce que les acteurs de l'agronomie, ce sont les paysans. Et nous avons la certitude que nos paysans sont capables de conduire toutes ces politiques attendues par nos concitoyens. Ils veulent une campagne qui soit belle, avec de beaux paysages : les paysans et les forestiers européens leur ont déjà livré une belle nature. On a très peu abîmé la nature européenne. La France vue du ciel est un jardin. Globalement, l'agriculture a fait une France qui a de beaux paysages. L'ami Spanghero, qui vient du Midi, a fait avec ses collègues de beaux paysages, avec une agriculture différente de la nôtre, mais ce qu'ils ont fait est superbe.

Les gens nous demandent de la qualité. Un exemple avec l'eau.

Parfois on a eu tendance à mettre un peu de nitrates dans l'eau mais, d'une façon générale, on a plutôt été économe de l'eau. Et l'eau, en France comme en Europe, ne pose pas de problème majeur.

Les gens veulent de la qualité environnementale : les seuls capables de la leur donner, et d'améliorer encore le cadre de vie, ce sont les paysans, et les forestiers.

Les gens veulent aussi manger mieux qu'avant.

Avouez franchement que ce que l'agriculture européenne et française donne à manger aux européens et aux français est de meilleure qualité globalement que ce que l'on donnait il y a 50 ans.

Ceux qui ont le culte du « bon sauvage » sur le thème de « ah ! vous savez dans le temps tout était naturel » ont une singulière mémoire.

C'est vrai qu'il y a 50 ans, on mangeait bien mais on mourait souvent d'intoxication alimentaire. Moi, ma grand-mère conservait des œufs dans des grands pots de terre, dans l'eau, avec un produit pour empêcher l'eau de s'évaporer et on ressortait les œufs pour faire de la pâtisserie l'hiver.

Quelquefois, ma grand-mère faisait au mois de décembre une omelette avec des œufs qui venaient de passer 4 mois dans les pots. Qu'est-ce que l'on mangeait comme saloperie...

Souvenez-vous aussi, le beurre. Ma grand-mère faisait du beurre.

Et bien, je vous promets que, dès la sortie de l'atelier, il y a avait dans le beurre plus de toxines que pour en empoisonner une tonne aujourd'hui. Et on mangeait tout cela.

Il faut arrêter le culte du passé. Ce que nous faisons en performance alimentaire est extraordinaire. Et nous le faisons avec les filières, avec tous ceux qui permettent le passage du produit agricole vers la table du consommateur. Et là, il y a beaucoup à dire et beaucoup à faire.

Parce que beaucoup de choses ne marchent pas bien, comme la distribution, et il est certain aussi que les paysans doivent si possible mieux participer et mieux profiter des valeurs ajoutées industrielles que l'on met à leurs produits.

Nous aurons en Moselle à réfléchir à tous ces aspects d'une agriculture, qui est dans le coup du monde moderne, responsable et à la mode. Il faut arrêter d'accepter de se faire critiquer. Il faut que les paysans eux-mêmes cessent de dire qu'ils sont las de leur métier. Il faut que les paysans disent : « je suis moderne »...Car il faut que les jeunes aient envie de devenir paysans. On n'a plus de curé, car les curés ne sont pas fiers de ce qu'ils sont. Les paysans doivent être fiers de leur métier, et certains que cela marche. Sinon, on n'aura pas de successeurs...

Les conseillers généraux vous font confiance. Nous, on y croit parce que l'on voit ce que vous faites.

Dans les filières, il y a un travail considérable à réaliser. Il faut croire aux filières. Au moment où notre coopérative a conduit une grande expérience à Sarreguemines, et qui connaît aujourd'hui quelques misères, c'est un peu prêcher devant un public inquiet. Moi je vous dis : Sarreguemines, j'espère que l'on va le sauver. Mais pour cela, il faut des opérateurs.

Ce n'est pas une bonne opération, Sarreguemines, mais il fallait la faire. Et il faut que la filière de la viande reste présente dans l'Est de la France. Et il n'est probablement pas bon que M. Bigard soit le seul abatteur et transformateur de viande dans le Nord-Est.

Et je dirai à M. Bigard qu'il a intérêt à diversifier. Car être tout seul sur le marché, c'est vachement dangereux.

Tout cela, on en parlera. On va parler des problèmes de Sarreguemines. On a des choses à faire dans la filière de transformation mais aussi dans la commercialisation.

Il faut mixer les intervenants : il faut des coopératives, de la diversité, de l'entente, avec des acteurs comme l'APAL (on les aime ou on ne les aime pas, ce n'est pas le problème, ce sont d'excellents professionnels qui réussissent bien et pèsent la moitié du marché) ; il faut de la concurrence ; il faut parler avec le consommateur. Et je salue Reine-Claude Mader, la Présidente de la Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV), qui dit avec honnêteté ce que veulent les consommateurs. Il faut que Mme Mader, quand elle sortira d'ici soit convaincue qu'en Moselle, plus et mieux qu'ailleurs, les paysans sont prêts à satisfaire le consommateur en qualité gustative, diététique, et qu'avec les industriels agroalimentaires, on est ici à l'écoute du consommateur.

Le grand pari, c'est que ce soir, on puisse avec vous, en présence des représentants du Ministère, de l'Europe, en présence de tous ceux qui sont ici avec nous, dire que la Moselle agricole marche bien, qu'elle va garder 50% de ses terres consacrées à l'élevage. Avec des vrais parcs. Pas comme ces vaches serrées comme des poules dans des grandes halles, à qui on apporte leurs aliments et qui ne voient jamais le soleil. Ce sont des vaches « artificielles ». Ne faites pas cela. Laissez-nous des vaches allaitantes et des vaches à lait, sur les parcs, avec de la vraie herbe, ce qui vous mettra à l'abri de l'évolution des prix des aliments pour le bétail, avec une agriculture plus naturelle. Laissez-nous de l'herbe en Moselle. C'est le vœu de l'agronome et du citoyen que je suis.

Didier Adès

C'est une belle expression que vous avez : une agriculture optimiste... Je rappelle le thème des Assises : « **Semons aujourd'hui les richesses de demain.** ». Nous avons plein de questions et d'interrogations mais d'abord, il faut se demander ce que la Moselle a de spécifique, ce qu'elle a que n'ont pas le Tarn et la Garonne. Globalement, les questions sont à peu près les mêmes : et le discours sur la nécessaire adaptation de l'agriculture à la réforme de la PAC, tout le monde l'a. Il y a quand même une grande différence par rapport à d'autres. C'est que vous, Philippe Leroy et le Conseil Général de la Moselle, avez eu cette démarche très volontariste pour comprendre, savoir, pour mieux vous décider et vous convaincre les uns et les autres d'aller globalement dans le même sens et d'avoir justement cette agriculture optimiste. Il y avait un impératif préalable : faire un état des lieux. Et vous l'avez fait d'une part avec 9 comités techniques réunissant l'ensemble des organisations professionnelles agricoles de Moselle et d'autre part avec l'étude exhaustive que vous avez commandée à l'ENSAIA avec le partenariat de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), une grande « première » sur l'agriculture en Moselle en 2008 autour d'une question posée aux agriculteurs pour les agriculteurs : « **qui êtes-vous ?** » et nous allons maintenant en rendre compte. Yves Le Roux : merci de venir nous retrouver...

Yves Le Roux

Maître de Conférence à l'ENSAIA

L'agriculture mosellane a, depuis ces vingt dernières années comme l'agriculture française, connu une évolution très dépendante de la Politique Agricole Commune (PAC) qui a marqué les productions, l'organisation des filières et les structures d'exploitation retrouvées sur le territoire.

Un tournant semble se profiler avec notamment la PAC version 2013, les dérégulations engagées ou à venir, la volatilité des marchés et les évolutions de la demande sociétale.

Dans ce contexte complexe et incertain, le Conseil Général de la Moselle en partenariat avec les services de l'État, les acteurs politiques, économiques et agricoles a proposé une réflexion collective quant aux perspectives d'évolution de l'agriculture de son département.

Dans ce cadre, les Assises de l'Agriculture de la Moselle, organisées ce 14 novembre 2008, sont une première étape de présentation de cette réflexion, basée à la fois sur un bilan quantitatif et qualitatif mais aussi

sur les enjeux principaux identifiés par ces acteurs, des pistes d'avenir sont aussi abordées.

L'agriculture mosellane s'appuie toujours sur trois piliers principaux : Lait, Viande (principalement bovine, mais aussi ovine) et Grandes Cultures.

Comprenant environ 3 000 exploitations, ce sont près de 950 producteurs laitiers, 1 420 producteurs de viande et 630 céréaliers qui sont présents sur le territoire avec une forte composante herbagère pour les éleveurs (près de 80% des exploitants sont polyculteurs-éleveurs).

La tendance est à la **concentration et l'agrandissement** des exploitations, dont le nombre diminue régulièrement. **Le déséquilibre de la pyramide des âges** où les moins de 35 ans représentent 13% des exploitants contre près de 30% pour les plus de 55 ans ne pourra qu'amplifier cette évolution.

Bien qu'étant un des objectifs majeurs du Projet Agricole Départemental, **les départs à la retraite ne sont qu'en partie compensés par les installations (plus de deux départs à la retraite pour une installation).**

Les mécanismes d'incitation à l'installation ont souvent été contournés pour agrandir des exploitations déjà existantes par le biais d'installations dites "déguisées".

La diminution du nombre d'exploitations est aussi liée à une tendance aux regroupements où aujourd'hui 40% des moins de 35 ans travaillent seuls contre plus de 90% pour les plus de 55 ans. Cette évolution est très marquée pour les éleveurs et notamment les producteurs laitiers, dans **une logique de diminution de la charge et de l'astreinte de travail.**

Le salariat restant peu développé (en partie dû à des salaires trop faibles pour la compétence demandée), les exploitants développent le recours à l'entreprise ou à la création de structures sociétaires.

Par un manque de réflexion collective sur l'objet réel de ces regroupements, de nombreux conflits à l'origine de la rupture de ces associations sont observés.

Des démarches très en amont doivent être proposées (dès la formation) pour aider au montage de ces associations (projet de vie/projet professionnel...).

Cette tendance au regroupement reste malgré tout encore mineure car encore **plus de 70% des exploitants travaillent seuls sur leur exploitation.**

La filière laitière présente des atouts évidents : des éleveurs compétitifs et des usines produisant des produits à valeur ajoutée "sur place" : **80% du lait mosellan est transformé en Lorraine, une partie en fromage AOC.** Cependant les centres de décision ne sont pas situés en Moselle (ni en Lorraine) et la réforme du système des quotas, comme la contractualisation avec les industriels, sont les enjeux majeurs à venir.

Ainsi, la filière devra s'adapter pour passer d'un flux poussé vers un flux tiré et certaines zones où la densité laitière est la plus faible pourraient être en danger, il est important de réfléchir en amont à l'avenir des producteurs potentiellement concernés. **Le maintien d'une "ambiance laitière"**, concept englobant un réseau dense de producteurs (quels que soient leurs quotas) et de services associés, apparaît fondamental.

Le caractère fortement herbager du département apparaît aussi un atout à conserver et à développer dans le contexte actuel.

Les principaux atouts de la filière laitière se retrouvent aussi dans la filière viande, qui compte des éleveurs possédant une bonne maîtrise technique et des outils de transformation locaux. La démarche Lorraine Qualité Viande, soulignée par l'ensemble des acteurs, conserve un réel intérêt avec le **développement de la relocalisation** des produits dans les cahiers des charges, en restauration collective notamment. Cependant le contexte s'est complexifié : associés à une menace de plus en plus forte d'une compétition avec la viande extra-européenne, **les coûts de production augmentent** avec un prix à l'achat stabilisé, le tout marqué par une consommation en baisse.

Cette filière se caractérise aussi par une multitude d'acheteurs sur un marché manquant parfois de transparence.

Enfin, l'aval de la filière est en restructuration nationale et régionale : les abatteurs se concentrent et des structures coopératives du Grand-Est ayant investi dans des outils de transformation doivent aujourd'hui se restructurer.

Dans ce contexte défavorable, le risque d'abandon d'une partie du cheptel souche mais aussi de l'engraissement est significatif, pouvant mettre ainsi en péril les outils de transformation du territoire.

Cette évolution pourrait aussi s'accompagner d'une conversion vers les grandes cultures, phénomène la plupart du temps irréversible et entraînant une perte de surface herbagère.

Un plan Mosellan (ou Lorrain) de l'élevage apparaît incontournable.

Les problématiques de la filière Grandes-Cultures sont très différentes de celles des éleveurs. Même si la fin d'année 2008 voit une baisse des prix mondiaux, les revenus liés à cette filière ont été excellents pour l'ensemble des opérateurs ces deux dernières années. Associée à ces prix favorables, l'organisation de la filière, basée sur **une exportation massive via le port de Metz**, ne semble pas vouloir être modifiée. Si le fonctionnement de la filière apparaît aujourd'hui efficient, les grandes cultures sont pointées du doigt pour leur impact négatif sur la qualité de l'eau et particulièrement concernant les herbicides retrouvés dans les eaux superficielles.

Actuellement les objectifs fixés pour 2015 par la Directive Cadre sur l'Eau apparaissent irréalisables compte tenu des évolutions observées ces dernières années. Un des facteurs majeurs à l'origine de ces évolutions est intrinsèque au fonctionnement de la filière. La demande avale, très orientée sur le blé et le colza et dans une moindre mesure sur l'orge, oriente les pratiques agronomiques.

Ainsi la rotation colza-blé-orge, telle qu'elle est majoritairement pratiquée dans le département (et plus largement en Lorraine), exige l'utilisation **d'une quantité de plus en plus importante de pesticides et notamment d'herbicides.**

La plupart des acteurs se prononcent pour une véritable réflexion sur ce sujet et **pour un retour à "l'agronomie"** afin d'amorcer un processus d'amélioration des pratiques.

Plusieurs propositions pouvant intéresser de multiples partenaires sont à l'étude et notamment des démarches autour de la **biomasse énergétique, filière absente en Moselle**, sont en cours. Il est admis que la réglementation imposera à plus ou moins long terme des modifications drastiques des pratiques agricoles. Quoi qu'il en soit, des mesures spécifiques devront être mises en place très rapidement sur des zones à enjeux environnementaux identifiés.

Pour ces 3 filières, une part importante des exploitations peut être considérée comme de "petites tailles". Ainsi, les céréaliers stricts ayant moins de 30 ha de SCOP¹ (n=359), les producteurs de viande ayant moins de 30 ha de SCOP et moins de 20 PMTVA² (n=308) ou moins de 100 brebis (n=108) représentent près d'un quart des exploitations.

La durabilité de ces systèmes peut être interrogée notamment sur leur capacité à être viable et vivable. Paradoxalement, ces structures apparaissent stables car plus de 70% de ces exploitants sont pluriactifs et conservent principalement l'exploitation par goût et/ou pour conserver

¹ SCOP : surface en Céréales et Oléo-Protéagineux

² PMTVA : Prime de Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes

la structure d'exploitation³. De plus, ces exploitants apparaissent pour plus de 80% satisfaits de leur qualité de vie. **A l'opposé, les "petits" producteurs laitiers ayant un quota inférieur à 200 000 L de lait (n=330) sont majoritairement insatisfaits de leur situation** notamment de par leur charge de temps de travail et par l'incapacité à faire évoluer significativement leur système d'exploitation. Une réflexion spécifique doit être mise en œuvre pour ce groupe d'exploitants.

En dehors de ces trois piliers, la Moselle n'est que peu diversifiée. La production en **Agriculture Biologique (hormis le cas très particulier du lait) reste très marginale.** La Moselle compte quelques viticulteurs bien organisés et un **réseau peu dense de producteurs faisant de la vente directe ou de l'agrotourisme.** De même, très peu de **maraîchers et d'horticulteurs** sont présents sur le territoire. Bien que la demande des consommateurs pour ce type de produits ou services soit en développement, très peu de porteurs de projets crédibles sont identifiés.

Dans la même problématique, **la relation producteurs-consommateurs est à mieux travailler** par ces deux sphères qui semblent ne pas bien se connaître. D'autant plus, que le territoire mosellan est un formidable bassin de consommation, qui doit être vu comme une opportunité de développement pour la sphère agricole. **Ainsi, une véritable réflexion sur les enjeux de l'agriculture périurbaine est à mener.** L'ensemble de ces éléments montrent qu'il est nécessaire que les différentes sphères (agricole, consommateurs, politique, urbaines...) communiquent mieux pour répondre le plus efficacement possible aux exigences sociétales.

Le foncier est un élément clé dans l'évolution des structures (existantes ou en projet). Il existe, au-delà d'une évidente compétition dans les usages des surfaces (urbanisation notamment), **une spéculation autour du foncier agricole.**

En effet, **la "super-priorité" des jeunes lors de l'installation a permis à certaines exploitations de s'agrandir, empêchant d'autres d'évoluer.** Dans ce cadre, de nouvelles règles dans la gestion du foncier sont donc à proposer.

Ainsi, le monde agricole, pour préserver son foncier, doit être moteur, que ce soit dans le partage équilibré du foncier disponible entre les

³ Résultats enquête ENSAIA juin 2008 (400 exploitations interrogées)

exploitants mais aussi **dans les projets d'emprise foncière qui impliquent les collectivités, principaux consommateurs du foncier agricole, notamment dans les zones périurbaines.**

Il est nécessaire d'insister sur l'importance des espaces naturels sensibles, riches en terme de biodiversité et de paysages. Le découpage des différentes zones d'intérêt, de par la multiplicité des intervenants et de leur superposition manque de lisibilité pour les acteurs du territoire.

Ainsi, souvent méconnues par les exploitants, elles peuvent être perçues comme source de contraintes, alors que le monde agricole peut être un acteur majeur de la préservation du milieu dans la mesure d'une contractualisation pertinente.

Des outils récents, devraient permettre de gérer certains de ces espaces de manière optimale, on peut citer l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties situées en zones humides et le bail rural environnemental.

En conclusion, si l'agriculture Mosellane doit continuer à valoriser ses atouts, **elle doit aussi être capable de mieux réagir aux évolutions à venir.**

Les acteurs agricoles insistent sur **la nécessaire régulation des marchés qui induit une volatilité des prix, non dénoncée lorsqu'elle est favorable, mais présentant un risque majeur dans une activité qui nécessite une lisibilité forte.**

Des règles nouvelles concernant le foncier et l'installation sont demandées ainsi qu'un véritable dialogue partenarial avec l'aval de la filière.

La grande distribution, absente dans les débats des comités techniques, devra s'impliquer.

La réflexion entamée sur une agriculture plus durable est à poursuivre en profondeur.

En s'appuyant sur ses atouts historiques, elle devra être plus proche du citoyen-consommateur en y intégrant les problématiques environnementales et ainsi permettre un développement équilibré du territoire.

Didier Adès

Ouvrons maintenant la première table-ronde sur le thème : Élevage, Productions animales, Lait, Viande : comment produire mieux et « autrement », en conciliant rentabilité, qualité alimentaire et écogestion, dans le respect, notamment, des prairies et des paysages de Moselle ?

- **DG Agriculture et Développement Rural, Bruxelles** : Jean-Louis Everaerts, Développement rural, France et Benelux,
- **Ministère de l'Agriculture et de la Pêche** : Gilles Pelurson, Directeur-adjoint du Cabinet,
- **FNP Lait** : Gilles Psalmon, Directeur,
- **Institut de l'Élevage** : Claude Allo, Directeur général,
- **Union Européenne du commerce de bétail et de la viande (UECBV)** : Laurent Spanghero, Président,
- **Fédération Nationale Ovine** : Frédéric Noizet, Secrétaire général,
- **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels** : Pascal Danneels, Directeur des Actions Territoriales,
- **Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD)** : Magali Bocquet, Chef du Service Alimentaire et Qualité,
- **Conseil Général de la Moselle** : Brice Lerond, Vice-Président délégué à l'Agriculture.

Mais avant, je veux juste lister les principaux « points de réflexion » des Comités Techniques en lien avec les thématiques de la première table-ronde :

- **élaboration d'un plan de l'élevage mosellan (linéarité de la production laitière, biodiversité des animaux d'élevage, performances, alimentation, bien-être animal, amélioration de la sécurité et du confort des éleveurs, accompagnement technique et formation,**
- **élaboration d'un plan « retour vers l'agronomie », avec nouvelles techniques de mécanisation, allongement des rotations, gestion des phytosanitaires et équipements et matériels pour tendre vers une agriculture raisonnée et intégrée,**
- **soutien à une démarche de certification sur les maladies non réglementaires,**

- **révision de la prime à l'herbe en fonction de la conjoncture avec critères France et Europe (surfaces concernées, montant de la prime, période de contractualisation),**
- **assouplissement de la réglementation concernant l'élevage.**

On va commencer tout de suite avec Claude Allo. Premier constat : un quasi-cris d'alarme. L'élevage est-il en danger ?

Claude Allo

Directeur général de l'Institut de l'Élevage

Oui, il faut le reconnaître, même si on préférerait faire un autre constat. On est dans une zone de danger. Ça a été dit. On en connaît bien les raisons. Les événements de l'année 2007 et 2008 y sont pour quelque chose. Je vais donner un chiffre moyen qui résume la situation : tous élevages confondus, l'augmentation des coûts de production 2008 est de l'ordre de 15%.

Donc, on sait ce que cela veut dire en termes de revenus quand les prix sont, comme actuellement, en baisse. Et quand dans le même temps, le différentiel de production s'accroît entre productions animales et productions végétales, quand en plus, il y a des problèmes particuliers comme la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) ici, vous êtes, notamment les jeunes, devant un problème d'attractivité de la profession. Ce que vous avez constaté en Moselle sur le retournement des prairies est un phénomène national malgré les règlements, malgré les discours, malgré le Grenelle de l'Environnement. Donc attention : zone danger.

Vous faites un Plan Moselle. Nous, nous travaillons sur le plan de développement agricole EREVAL 2009-2013. Comme vous, nous mettons autour de la table l'ensemble des présidents de l'élevage. Quel est l'objectif ? Nous avons voulu rester réalistes : l'objectif central se concentre sur la préservation du potentiel de production, malgré les difficultés actuelles de ce pays, qui est un pays d'éleveur. Les équilibres de production sont favorables, et pratiquement dans toutes les productions. C'est important à dire car il y aura des opportunités et donc des vocations.

On est avant tout devant plus un problème de rentabilité de ces productions, que devant un problème d'écogestion. C'est un problème de rentabilité que nous avons à traiter. Et quand on se dit « comment faire ? », on sait bien qu'une partie des réponses est d'ordre politique. Dans la PAC, le débat est posé, peut-être pas assez, mais il est dans les orientations, dans les rééquilibrages de la PAC ; c'est un préalable. Mais il est aussi en débat dans l'adaptation de nos systèmes de production ; les thèmes qui seront travaillés, creusés, au cours des

prochaines années, portent clairement sur une production plus économe, plus autonome, sur une meilleure organisation et sur une simplification du travail, parce que ce sont les vrais talons d'Achille de l'élevage actuellement.

Et s'il y a bien un point focal pour l'ensemble des productions herbivores, c'est qu'elles mangent de l'herbe. C'est la prairie. Et donc je vais rebondir sur ce qui a été dit tout à l'heure : il y a un enjeu économique nouveau sur la planète qui est aussi sociétal, il est important et il est méconnu.

Didier Adès à Pascal Danneels

Vous êtes d'accord avec ce qui vient d'être dit ? Vous allez dans le même sens : préserver l'espace, mais comment ?

Pascal Danneels

Directeur des Actions Territoriales de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Je vais dans le même sens. Nous sommes des acteurs qui travaillons plutôt sur la préservation des espaces naturels et des paysages. On a besoin de l'élevage pour entretenir ces espaces naturels. Si on a des paysages naturels, c'est bien parce qu'à l'origine, on a eu des acteurs qui ont fait en sorte qu'ils existent aujourd'hui. Pour nous, gestionnaires de ces espaces, c'est une évidence : nous avons besoin d'agriculteurs pour entretenir ces milieux. Et pour que ces agriculteurs s'y retrouvent, il faut qu'économiquement leurs exploitations soient viables, avec des filières qui tiennent, et permettent une vraie gestion. Bien sûr, en tant que gestionnaires, on essaie d'appliquer des cahiers des charges : pour concilier agriculture, espace naturel et écogestion. Et on se rend compte qu'il y a des expériences qui marchent ; maintenant, on a besoin d'intervention financière et d'accompagnement pour mettre en place ces cahiers des charges. Et cela peut notamment passer par l'agri-environnement où là on a besoin d'aides plus incitatives, pour que des agriculteurs s'y retrouvent aussi sur certains sites.

Mais il y a un préalable clair : une agriculture viable, pour que les agriculteurs puissent vivre sur leurs exploitations et intervenir sur les sites. Nous ne sommes pas maximalistes : sur des zones agricoles de plus d'une centaine d'hectares, l'agriculteur peut accepter de gérer une petite zone naturelle ou un secteur sensible. Là, il y a l'interface entre les territoires, le fait d'intervenir sur cette zone-la a forcément une incidence sur l'ensemble de l'exploitation. Car pour s'adapter au besoin environnemental, il faudra qu'il réorganise son exploitation par rapport à

cet usage. Je veux le réaffirmer : on a vraiment besoin de travailler avec les agriculteurs.

Didier Adès

On a évoqué le problème de ceux qui travaillent seuls, qui sont complètement surchargés, qui sont fragiles, qui ne donnent pas envie de leur succéder. Comment peut-on arriver à redonner une vie sociale proche de celle des urbains ? Le partage du travail est-il une solution ?

Pascal Danneels

Je ne sais si je suis le mieux placé pour répondre, mais ce qui est important, pour que le métier donne envie, c'est qu'il est impératif, que les agriculteurs soient fiers de leur travail et aussi des espaces qu'ils entretiennent, et de leur territoire.

Didier Adès

Parlons de l'élevage proprement dit M. Noizet.

Frédéric Noizet

Secrétaire général de la Fédération Nationale Ovine

Aujourd'hui, j'ai envie de répondre « banco » au Président du Conseil Général quand il dit « soyons optimistes ». Et quand il s'engage pour qu'il y ait encore de l'élevage demain, je redis « banco ». Pour être assez pragmatique, on sort d'une crise sanitaire (on est encore dedans d'un point de vue économique). On sait aujourd'hui que la préoccupation des éleveurs, c'est de recapitaliser et qu'il y a une mesure d'exemption au niveau de la réglementation européenne sur laquelle on peut accompagner les éleveurs. Et cela, je pense que c'est un premier point sur lequel on peut déjà travailler au niveau des collectivités territoriales. Deuxième point sur l'herbe : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Dès que l'on parle d'herbe, on commence à dire : oui, à condition qu'il y ait une « certaine surface » de l'exploitation qui soit en herbe. Ça veut dire sur l'autre partie de l'exploitation, on a envie de la supprimer. Autre point : l'importance économique d'une production. A partir du moment où on met trop de critères sur l'herbe, de chargement, à un moment donné, on ne fait pas la promotion de l'herbe. Ce sont les points sur lesquels il faut continuer à travailler et essayer de faire simple. On a eu une charte de relance au début des années 2000 ; au début,

les jeunes ou les nouveaux éleveurs nous ont dit : attention, pourquoi pas mais avec du revenu...

Aujourd'hui, ils nous parlent de plus en plus des conditions de travail. Sur deux types d'exploitations : celles où ils travaillent seuls, et aussi celles qui ne sont pas encore suffisamment équipées. Et je pense que là-dessus, là encore, les collectivités ont un rôle à jouer. Sur la mécanisation, il y a encore des choses à faire. Et je pense que pour que la filière soit performante sans vouloir éliminer certains types d'exploitation, il faudrait travailler sur une taille de cheptel qui permette d'investir. Au niveau des conditions de travail, c'est un élément effectivement très, très important.

Didier Adès

Il faut des sous, et quand on dit « aidez-nous », il ne faut pas non plus être complètement assistés. Cela ne donne pas envie...

Frédéric Noizet

On ne fait pas la manche. On dit « donnez-nous les moyens d'avoir demain une filière qui soit debout, qui produise des volumes, avec un produit qui réponde aux consommateurs ».

Didier Adès

C'est quoi ces moyens ?

Frédéric Noizet

C'est accompagner les investissements de façon à ce que l'on ait des conditions de travail qui donnent envie d'y aller. C'est de l'accompagnement, pas de l'assistanat. C'est accompagner l'adaptation de la filière.

Parlons produit par rapport aux consommateurs : pour qu'un produit soit demandé, il faut apporter du service avec. Si on sait apporter au consommateur un service avec le produit, y compris les gens qui le distribuent, il y a une carte à jouer.

Didier Adès

Le service, la valeur ajoutée que vous allez pouvoir apporter, c'est vous qui allez l'imaginer ou c'est la demande, la distribution, le consommateur qui vous l'impose ?

Frédéric Noizet

Deux réponses à votre question : une action sur le produit, sur le conditionnement, sur ce que l'on présente au consommateur, et après, une démarche de communication. En ce moment, on est en train de mettre une démarche en place, qui est « l'agneau presto ». Nous visons la cible des nouveaux consommateurs, des jeunes qui aujourd'hui ne mangent pas d'agneau et qui mangent vite : l'idée, c'est de cuisiner et de manger de l'agneau en 10 minutes le midi. Et pour ces nouvelles adaptations, il nous faut des outils et notamment un maillage au niveau sanitaire sur le territoire, des abattoirs. Autre question : à quelle taille faut-il travailler pour pouvoir avoir des outils performants, et pour pouvoir se lancer dans des produits élaborés (hygiène, rentabilité) ? Sur l'aspect production, on a été désarçonnés par des contractualisations sur 52 semaines par an, c'est-à-dire sur toute l'année. Avec nos densités d'élevage actuelles dans le Grand Est par exemple, si on ne travaille pas tous ensemble pour respecter cette contractualisation, on est incapable d'assumer les volumes. Et on perd notre crédibilité.

Didier Adès

Il y a aussi les problèmes phytosanitaires et les maladies spécifiques à votre cheptel.

Frédéric Noizet

Là, je pense que l'on a un sacré travail de communication à faire. On a des détracteurs, on le sait. Mais globalement, on a obtenu des résultats formidables depuis 10, 15 ans, que ce soit sur l'amélioration des pratiques, sur l'utilisation des produits, en santé végétale ou en santé animale. Au niveau « suivi » aujourd'hui, et Philippe Leroy le disait aussi, le meilleur médecin en 2008 par rapport à ce que c'était il y a 30 ans, c'est le paysan, c'est l'alimentation. Le premier docteur et les premiers soins, c'est ce que l'on mange. Et l'espérance de vie augmente ; les conditions s'améliorent, On a déjà joué notre rôle. Il faut que l'on continue dans le bon sens.

Didier Adès

M.Spanghero, parlons du bétail et de votre fédération européenne. Vous aussi vous êtes attention, danger !

Laurent Spanghero

Président de l'Union Européenne du commerce de bétail et de la viande (UECBV)

Oui, danger, pour plusieurs raisons. La viande, issue des ruminants, notamment, est en compétition mondiale actuellement, avec les carburants. Les USA, l'an passé, ont consacré des millions d'hectares de maïs aux carburants, au détriment de la consommation animale. Si je me réfère à l'année 2000, nous avions 1 million de tonnes d'excédent de viande bovine en Europe. En 2007, nous avons terminé avec un déficit de 540 000 tonnes, rien que pour la viande bovine. Concernant la viande ovine nous ne sommes plus capables aujourd'hui d'être suffisants à 50%. En fait, nous le sommes à 45%, parce que l'on produit moins. Pendant que l'on traite en Europe du sexe des anges, les USA dans leur totalité ne se posent plus de questions : tous leurs produits sont traités 100% OGM. C'est une autre forme de compétition, qui est complètement anormale. C'est pire que cela : nous interdisons de travailler avec des produits OGM mais, en parallèle, nous importons des aliments de soja qui viennent d'Amérique du Sud qui sont, eux, traités à 100% OGM. Je rentre d'Argentine : il y a 5 ans, l'Argentine faisait 10 millions d'hectares de soja. En 2007, ils en ont semé 17 millions. Et la projection pour 2008-2009, c'est 18,5 millions de soja, avec des retournements de prairie extraordinaires. Ce qui veut dire aussi qu'à vue d'œil, on voit régresser dans ce pays les animaux. Je ne dis pas que l'on raisonne avec des œillères ; je dis simplement que le contexte mondial aujourd'hui fait que nous savons bien que la viande est un produit exceptionnel qui, au-delà de ses qualités nutritionnelles, est un marqueur du progrès social : dès qu'une société gagne un peu plus d'argent, elle augmente sa consommation de viande. Cela signifie que les sociétés aspirent à consommer de la viande. Or, en Europe, on constate une diminution de la consommation de viande, et cette année, elle est dramatique. Avec la crise qui a accéléré le mouvement, nous sommes à moins 6, voire 7%, toutes viandes confondues.

D'un côté, on a un consommateur qui aime le produit, et de l'autre côté on a une diminution. En 20 ans, nous avons eu une révolution dans la présentation du produit : il y a 20 ans, le boucher traditionnel découpait la viande devant le consommateur et lui donnait les explications pour la faire cuire et autres. Aujourd'hui, on cache la viande sous des emballages. Automatiquement, on vendra moins de viande si on continue dans cette voie là. Depuis 20 ans, la ménagère a changé et oublié ce que les anciens consommateurs connaissaient et utilisaient.

Et là aussi nous avons un vrai problème. M. Allo disait tout à l'heure : « l'élevage est en danger ». Mais il y a aussi des opportunités. Je vais en

citer une : actuellement, les veaux de 8 jours qui sont issus de nos troupeaux laitiers ne valent rien ; entre 15 et 40 euros. A côté de cela, nous avons des outils chez nous qui sont inutilisés, y compris par les éleveurs laitiers. C'est le croisement industriel. Si seulement demain matin, 20% du troupeau laitier se mettait à faire du croisement industriel, on augmenterait de 10% la production de viande en gagnant de l'argent. C'est un exemple.

Didier Adès

Est-ce que vous vous y retrouvez ? Si vous augmentez, est-ce que le consommateur va pouvoir payer ?

Laurent Spanghero

C'est l'autre question. Je suis arrivé à Metz hier soir et me suis promené 10 minutes dans la ville. Comme je suis obsédé par la viande, je suis allé regarder la vitrine d'une boucherie charcuterie et suis rentré. Il avait 7 mètres de linéaire et la présentation de la viande ne dépassait pas 1 mètre. Le reste, c'était de la charcuterie et du traiteur. Et j'ai relevé que le boudin noir était vendu 15 € le kg. Quand je sais ce qu'il y a dans un boudin noir, il multiplie par 5 soit 500% et peut-être davantage, alors qu'avec un steak il gagne 20%. Donc c'est une vraie problématique.

Didier Adès

Mais vous n'allez pas pour autant multiplier le prix de la viande par 5. Alors, le consommateur ?

Laurent Spanghero

Je pense qu'à travers la présentation dans la vitrine, il doit en vendre, du boudin noir ! Mais plus sérieusement, je crois que la viande reste un produit exceptionnel et que nous devons nous remettre en cause, y compris sur la façon de la commercialiser et de communiquer vis-à-vis du consommateur. C'est de la responsabilité de l'interprofession, qui a la capacité à réfléchir là-dessus. Les centres de recherche encore insuffisamment dotés doivent faire leur travail. L'innovation dans notre produit a surtout été technologique, en matière d'emballage. On parlait tout à l'heure de l'agneau « presto » ; mais c'est quelque chose qui a du mal à avancer alors que c'est certainement une bonne innovation. On a du boulot, mais je voudrais dire que quand le Président Leroy dit

« soyons optimistes », je partage son point de vue. Je suis un jeune de 70 ans qui est très optimiste.

Pascal Danneels

Dans le débat public sur l'élaboration de la PAC, du Plan de Développement Rural Hexagonal, on peut aussi faire remonter des propositions. Et on peut rejoindre les analyses entendues ce matin.

Didier Adès pour JL Everaerts

Qu'est ce que vous vous dites, vu de la Commission ?

Jean-Louis Everaerts

Développement rural, France et Benelux – DG Agriculture et Développement Rural, Bruxelles

On entend. La DG Agriculture a pour vocation historique de soutenir l'agriculture européenne. Mais nous gérons des évolutions. Ce que nous avons entendu ce matin, on ne l'aurait peut-être pas formulé de la même façon il y a un an. La réforme la plus récente qui concerne cette table-ronde est la notion de l'éco-conditionnalité. Comment produire mieux ? On le vit parfois comme une contrainte, on peut le comprendre, mais on peut aussi le considérer comme un contrat tacite entre le producteur agricole, la société et ses attentes, du point de vue de l'impact de l'agriculture sur l'environnement. Il y a effectivement un catalogue de mesures ; mais je veux attirer votre attention sur un outil, qui est le second pilier de la PAC et sur la politique de développement rural. Par exemple, ce qui m'a interpellé ce matin, c'est la question du facteur « travail » dans l'exploitation agricole et le nombre très important d'entreprises où ne travaille qu'une seule personne. C'est toute la question de la qualité de vie : hier matin, j'étais en Basse-Normandie mais d'après ce que j'ai vu hier et entendu ce matin, on est face à la même typologie ; des ex-laitiers reconvertis dans la viande pour cause de quotas...Je visitais des bâtiments d'élevage : je m'attendais à ce qu'ils me parlent d'investissement, de performance, de compétitivité, d'environnement. En fait, ils m'ont surtout parlé du fait qu'ils étaient 2 cousins, associés, dont les épouses ne sont pas agricultrices et que la manière dont ils avaient conçu leur projet était en fait tourné vers la libération, vers le temps libre. Ils ont organisé leur entreprise pour avoir une semaine ou deux de congés, pour profiter d'un week-end sur 2, s'organiser pour se relayer. Voilà, en fait, des enjeux qui m'ont procuré la satisfaction d'avoir aidé à ces investissements par le biais du Plan de

modernisation des bâtiments d'élevage. La Commission tente, sincèrement, en essayant d'être utile, de soutenir le secteur de l'élevage.

Didier Adès pour Gilles Psalmon

On a vu les ovins, la viande. On passe au lait.

Gilles Psalmon

Directeur de FNP Lait

Avec le lait, on est dans une période un peu particulière. Mais sortons de l'actualité laitière, forte ces derniers temps. J'ai beaucoup apprécié l'introduction du Président Leroy et je voudrais revenir sur les services fondamentaux de l'agriculture, et en particulier dans le secteur laitier.

On parle beaucoup de l'attente sociétale, on le comprend, et c'est un domaine sur lequel le secteur laitier travaille beaucoup.

Il ne faut pas oublier que l'agriculture a d'abord pour objectif de nourrir nos concitoyens. La PAC s'est forgée sur l'autosuffisance alimentaire européenne. On chantait « 700 millions de chinois, et moi... » dans les années 70. Aujourd'hui, ils sont 1 milliard 400 millions, l'Asie représente 60% de la population mondiale, et il va bien falloir nourrir tout ce monde-là. Nous, Européens, Français, Mosellans, avons un rôle à jouer pour approvisionner le marché. Ceci dit, quand on n'a pas un minimum d'encadrement de l'agriculture et de la qualité de ses produits et que l'on met de la mélamine dans des produits laitiers, on en subit les conséquences. Cela me permet de faire la transition. Dans les services que l'on doit apporter, il y a bien sûr la qualité sanitaire, la sécurité alimentaire. C'est un secteur dans lequel on travaille beaucoup avec nos partenaires transformateurs. Il y a d'autres services aussi. Le consommateur nous a parlé beaucoup de santé ; l'alimentation est aussi un élément de santé. Aujourd'hui, on nous parle beaucoup d'acides gras, alors qu'autrefois, le paiement du lait était basé sur le beurre. Aujourd'hui, c'est un produit exceptionnel par ses qualités nutritionnelles, en termes de plaisir, on nous parle de rapport oméga 3/oméga 6, ce sont des apports de services, de valeur ajoutée que l'on doit fournir à nos concitoyens.

Savez-vous quel est le mode de production laitière qui permet d'avoir un très bon équilibre oméga3/oméga 6 ? C'est l'herbe. Le dernier point que je voulais citer, c'est la problématique environnementale : au-delà d'une mode, c'est fondamental et on y travaille, ce qui renvoie aux attaques formulées dans le domaine environnemental contre l'élevage. Je veux insister sur la production de lait et de viande à l'herbe, car il faut voir la problématique dans son ensemble et pas uniquement dénoncer ce que

dégage une vache. C'est à partir de l'herbe que s'équilibre la problématique environnementale. J'insiste là-dessus, car on est en Moselle. Mais, dans les colloques internationaux, on entend beaucoup les anglo-saxons, les américains, parler d'environnement. Eux qui ont des exploitations avec 5 000 voire 10 000 vaches, nous expliquent qu'ils sont les plus performants en termes d'environnement, car ils ont des vaches « sous cloche ». On a beaucoup de choses à dire, nous en France et en Europe sur cette problématique environnementale pour défendre un certain système de production d'élevage à base d'herbe notamment. Dernier point : pour apporter tous ces services-là, il y a un élément dont il faut peut-être parler aussi, c'est le prix de nos produits. Il faudra bien, quelles que soient les mesures d'accompagnement que l'Union Européenne ou que les Conseils Généraux puissent apporter, que les agriculteurs vivent d'abord du prix de leurs produits. Et c'est en tout cas dans le secteur laitier quelque chose qui est d'actualité et c'est fondamental. On apporte plein de services. Il faut qu'ils soient payés et que cela permette de rentabiliser une exploitation laitière, avec de l'herbe, avec de la viande.

Le plus grand ennemi de l'élevage aujourd'hui, et le plus grand ennemi de la production laitière, c'est la volatilité des marchés et des prix. C'est le fait que pendant 40 ans, la PAC a encadré les prix donc les marchés ; nous avons quelque chose de relativement stable et maintenant, depuis 92, la philosophie du libéralisme s'exprime plus en Europe que dans les autres grands pays libéraux (aux USA, au Canada, la production laitière est hyper encadrée). Trop de volatilité des prix empêchera de faire face à la demande de services.

Didier Adès

Qui paie ? Les prix, le marché, cela veut dire le client. Comment résoudre son problème de pouvoir d'achat ?

Gilles Psalmon

Je vais vous donner un exemple. Dans le monde, il y a des prix du lait différents. Il y a des endroits où le prix est faible. D'autres où il est plus élevé. Si je prends l'exemple du Canada, c'est l'un des pays au monde où le prix est le plus élevé et le plus stable. Et j'insiste sur la stabilité. Car nous avons, nous aussi, connu des augmentations récentes du prix du lait. Mais les charges ont, elles aussi, beaucoup augmentées, car on est tributaire de l'énergie, du prix des céréales, du soja, etc.

Au Canada, le prix du lait est l'un des plus élevés. Le secteur laitier est l'un des plus encadrés, l'un des plus administrés même, par la FNPL

canadienne. Et bien, les prix à la consommation des produits laitiers sont parmi les plus faibles. Si vous prenez l'Argentine, elle est l'un des pays où le prix du lait est l'un des plus bas au monde, mais les prix à la consommation sont très élevés. Je ne vous apporte pas de réponses directes. Je pense simplement que la chaîne jusqu'au consommateur mosellan est capable d'apporter des produits extrêmement sophistiqués (la France est sans doute le pays au monde qui a le plus grand nombre de produits laitiers, la plus grande offre) à des prix tout à fait raisonnables, à partir du moment où on sait maîtriser un petit peu les marges dans les différents intermédiaires y compris au niveau de la distribution.

Didier Adès

Sur ce sujet, vous interpellez le Ministère et/ou Bruxelles ?

Gilles Psalmon

On a toujours tendance à interpeller les pouvoirs publics, qu'ils soient français ou européens. Ils ont une vraie conscience de la problématique. Mais il faut que l'on arrive à harmoniser un petit peu tout cela. D'un côté, on nous dit : le secteur laitier, les producteurs doivent vivre, ils doivent avoir un prix suffisamment attractif et vraiment rémunérateur. Et de l'autre côté, en même temps, on empêche momentanément la négociation sur le prix parce qu'il y a une espèce de loi de la concurrence qui dit que si on discute du prix, on crée une entente. On met en place une loi de modernisation de l'économie, qui est probablement liée à une vraie demande de pouvoir d'achat. Mais quand on sait que ce qu'il y a derrière cette loi de Modernisation de l'Économie, la LME, c'est le pouvoir de LME, de Michel Edouard Leclerc, que l'on renforce, on oublie les premiers maillons de la chaîne à ce niveau-là. Et au niveau européen, on nous dit que l'on a changé d'ère, que maintenant on n'est plus du tout sur l'encadrement et les soutiens des marchés. Un jour, je fais le pari devant le représentant de la Commission, on se rendra compte au niveau européen que finalement, quand il y a un minimum d'outils permettant de réguler un marché, des secteurs comme le lait et l'élevage ne peuvent pas fonctionner sans régulation. Quand le prix sera élevé, les producteurs de lait qui resteront seront très contents ; et quand les prix seront bas, il y aura encore beaucoup moins de producteurs de lait, moins de production, la production se cassera la figure, les prix ré-augmenteront jusqu'au consommateur ; et on mettra des années à reconstituer du lait et des exploitations laitières.

Gilles Pelurson

Directeur-adjoint du Cabinet au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

La question de fond qui est posée et le point commun de toutes ces interventions, c'est la place et le rôle des politiques publiques dans une plus ou moins forte régulation des marchés agricoles dans la viande, les produits laitiers, les produits ovins ou autres. Tous ces propos, toutes ces analyses que partagerait très probablement Michel Barnier, me conduisent à deux réflexions :

- les objectifs de la PAC : à quoi sert cette politique, cette politique la plus mutualisée au plan communautaire, qui nous apporte 10 milliards d'euros chaque année à la France ? Michel Barnier a coutume de dire que ce n'est pas une simple politique de soutien. Ce ne sont pas des aides compensatoires ; c'est une politique d'investissement dans un secteur productif, dans l'économie réelle, sur un territoire et dont l'objectif est triple, selon Michel Barnier :
 - nourrir les hommes : on l'avait peut-être un peu oublié, dans cette fin des années 90, avec un peu d'abondance, avec une agriculture qui produit toujours plus, toujours trop, alors que les derniers mois sur la flambée des prix, les émeutes dans les pays en voie de développement ont rappelé que la première fonction de l'agriculture était de nourrir les hommes. Et nourrir les hommes pour Michel Barnier, c'est s'assurer d'une alimentation accessible, saine, sûre et variée.
 - Deuxième objectif fondamental : c'est de pouvoir disposer d'outils - et on va être là dans la régulation - qui permettent de faire face aux fluctuations des marchés, aux aléas climatiques et sanitaires,
 - Troisième objectif : c'est assez nouveau. C'est que l'agriculture puisse prendre en compte les nouveaux défis du 21^{ème} siècle, les défis énergétiques, du réchauffement climatique, de la biodiversité, et Michel Barnier ajoute systématiquement, le défi territorial.

- Ma deuxième réflexion sur la régulation : un des enjeux du bilan de santé de la PAC est de savoir si l'on pourra disposer d'outils qui permettent à la fois de faire des rééquilibrages au sein même de la PAC, pour tenir compte des filières les plus sensibles, les plus exposées. Le deuxième enjeu est de savoir si l'on peut maintenir un certain nombre d'outils de régulation, y compris les quotas laitiers, qui sont des outils de régulation du marché. J'ajoute un

dernier commentaire par rapport à cette régulation : la conviction du Ministre, c'est que l'on a un peu, là aussi, facilement oublié les règles que tous les jeunes apprennent dans les écoles d'agriculture quand on fait un peu d'économie simple. C'est l'inélasticité de l'offre et de la demande par rapport au prix. On est dans des systèmes très rigides, avec des investissements, avec des cycles de production, lourds, et en face de cela, on a un consommateur qui ne consommera pas nécessairement plus et pas nécessairement moins, la seule logique pour le consommateur étant une logique de substitution de produits. Et donc, il faut rappeler que, dans des systèmes qui ont ces caractéristiques là, la conviction du Ministre est que l'on a besoin d'outils de régulation.

Didier Adès pour JLE

Qu'en pense Bruxelles ?

Jean-Louis Everaerts

J'ai effectivement le sentiment que beaucoup d'agriculteurs ont la nostalgie de la bonne vieille PAC, qui garantissait les prix. Alors, faisons un exercice de mémoire : le moment de rupture a coïncidé avec la fin des années 80, le début des années 90. A cette époque-là effectivement, les prix étaient garantis. Qui payait ? Le contribuable. A un moment, les représentants politiques des contribuables ont affirmé que cela devait cesser, sous cette forme-là. Pour inventer, pour concevoir des instruments de soutien à un secteur, et indirectement, c'est peut-être iconoclaste, au revenu en fin de compte, dont les modalités sont indépendantes de la quantité produite. En effet, les défis de l'époque ne sont pas ceux de l'année passée. C'était il y a 15 ans, et les défis étaient que l'on était confrontés à une surproduction, qu'il fallait juguler. Donc, je pense que la régulation, et plus clairement, que le prix garanti appartient au passé. Qu'il y ait des instruments de régulation comme par exemple les quotas, est au cœur d'un débat politique. La position de la France a été claire mais oserais-je préciser que ce qui fait les délices de l'Union Européenne, on est 27... On sort d'un débat, d'une négociation au cours de laquelle ont été pesés plusieurs scénarios et j'attends comme tout le monde le résultat final.

Laurent Spanghero

Je voudrais rebondir 30 secondes sur ce qui vient d'être dit : il y a une dichotomie entre d'un côté la PAC actuelle, la volonté de la commission,

et la réalité du terrain. Quand on interroge nos concitoyens français, ils disent : nous sommes pour l'autosuffisance alimentaire et on souhaite qu'il y ait une production locale et une consommation locale. Quand je rencontre la Commissaire de l'Agriculture à Bruxelles, et que je lui dis : si nous continuons comme cela, on va avoir un déficit d'1 million de tonnes dans la viande bovine en 2013, elle me dit : pas de problème, tu en veux combien ? C'est complètement différent. Quand on a eu la modification de la PAC, il y a quelques années, on a dit : attention, découplage, danger ! parce que les producteurs vont continuer à percevoir des sommes sans produire. C'est exactement ce qui se réalise. Quand on demande à Bruxelles : vous « recouplez la brebis à 50%, si vous voulez donner un petit coup de main à cette brebis, vous la recouplez à 100% », on n'écoute pas. On a une oreille qui est sourde de ce côté-là. Ce sont quelques-uns des éléments de la réflexion. D'un côté, on a des concitoyens qui disent « nous souhaitons l'autosuffisance alimentaire » , on a les agriculteurs mais aussi les industriels qui sont bien sûrs pour, à 100 %, et en face, on nous dit à Bruxelles : « 1 million de tonnes de déficit, ce n'est pas un problème ».

Jean-Louis Everaerts

Je n'étais pas avec Mme la Commissaire quand elle a eu cette conversation. Mais effectivement, je crois qu'il faut bien comprendre quelles sont les finalités des choses. Quand vous dites « découpler, cela permet de ne pas produire », ce n'est pas comme cela que l'on conçoit les choses. La réalité, c'est sans doute le témoignage de Laurent Spanghero qui dit : « vous ne l'avez peut-être pas conçu comme cela mais c'est la réalité des choses ». Une autre réalité est la manière dont on conçoit les choses. La PAC s'adresse aux agriculteurs ; les agriculteurs sont des gens qui travaillent dans des exploitations agricoles. Celle-ci permet le travail d'un agriculteur qui maintient cette exploitation dans de bonnes conditions de production agro-environnementales. Je cite le règlement... Le mot est là : « bonnes conditions de production agro-environnementales »...Et il y a une finalité : c'est de produire, mais pas de n'importe quelle manière C'est comme cela que les choses sont dites. Moi, quand je lis mes règlements, qui sont effectivement dans une approche contractuelle, on peut les interpréter de cette manière-là : « on vous aide si vous faites quelque chose ». Donc en effet, oui, quand j'entends des témoignages qui me disent : « on touche une aide sans rien faire », cela me choque, parce que ce n'est pas comme cela que l'on a conçu les choses.

Si les choses se passent comme cela, il y a quelque chose qui fonctionne mal dans la mise en œuvre du système et dans le contrôle, donc dans la sanction...

Didier Adès

Où est-ce que cela coince ? De la part de l'auteur du mode d'emploi ou de l'utilisateur qui a un mode d'emploi différent car celui que l'on lui a donné n'est pas adapté ?

Jean-Louis Everaerts

Moi, je peux vous dire simplement que les textes, que l'on pourrait lire ensemble, démontrent que l'affirmation qui vient d'être faite n'est pas conforme à la réglementation. Et si la réglementation affirme que l'on aide pour produire, cela ne me semble pas si mauvais que cela.

Gilles Psalmon

Je n'ai pas envie d'entrer dans un débat « commission contre professionnels ». Mais, il faut que l'on arrive à trouver des solutions tous ensemble, y compris avec les pouvoirs publics. C'est vrai que la nostalgie de la vieille PAC, quand on parle de régulation, porte sur l'encadrement des prix. Cela coûtait dans le secteur laitier 2 à 3 milliards d'euros pour l'Union Européenne. On a changé cette PAC ; on a dit « on laisse des prix quasiment libres » ; on laisse le marché fonctionner complètement ; on a dit : « on va accompagner le revenu des exploitations, avec de l'éco-conditionnalité » ; on a mis en place pour notre secteur une aide directe laitière qui est devenue une aide complètement découplée. On a été très vite nous. On avait un système très encadré, y compris après 92. Et d'un seul coup, en 2003, on a dépassé même ceux de la réforme de 92. On a mis des aides directes laitières en place, cela a coûté pour le secteur laitier 4 à 5 milliards d'euros. Les contribuables payaient avant ; ils paient aussi maintenant. Juste une chose : la vieille PAC est finie, on n'en parle plus. Mais il y a des politiques agricoles dans d'autres pays, y compris libéraux, qui encadrent quand même sérieusement les marchés et les prix, aussi, même s'il y a des façons différentes de le présenter. Quand on parle de régulation, moi en ce qui me concerne, c'est d'abord le revenu des producteurs de lait... Moi, si on ne fait plus de régulation des prix, et si les doctrines libérales actuelles sont sur ce principe-là, pourquoi pas ? Mais comment est-ce que l'on fait pour assurer une régulation en termes de revenus des éleveurs que nous représentons ? Alors bien sûr, on a

mis des aides directes mais, pour certaines productions apparemment, cela ne colle pas. Et cela ne colle pas structurellement pour les ovins, par exemple, où on est passé de 100% à 45% d'autosuffisance, et en viande bovine on est parti dans ce sens là. Dans le secteur laitier, on est un peu différents : on est à 110% d'autosuffisance. Mais les producteurs de lait qui sont dans la salle vont peut-être me huer : quand le prix du lait apporte une rémunération suffisante aux exploitations laitières (le revenu moyen d'un producteur de lait, c'est le smic), si le prix me permet de vivre comme cela, moi finalement, je n'ai pas besoin d'aides directes. Mais si on laisse les marchés aller à-vau-l'eau avec des amplitudes de plus en plus fortes, quand les prix vont se casser la figure, si on ne peut pas encadrer les prix, il faudra bien encadrer les revenus. Et moi, j'aurais tendance à dire effectivement quand les prix sont rémunérateurs, tant mieux. Et on n'a peut-être pas besoin d'accompagner directement les éleveurs, au moins sur cette partie « revenus ». Mais quand les prix sont bas, il faudra peut-être envisager cela.

Jean-Louis Everaerts

Le postulat libéral réside dans l'affirmation que l'agriculteur est un entrepreneur. Mais cet entrepreneur doit avoir sa stratégie d'entreprise. Le marché connaît des fluctuations de prix et de conjoncture, mais l'entrepreneur s'adapte. Néanmoins, ce postulat libéral, comme vous le dites, est fortement écorné par le fait qu'il y a une intervention de la puissance publique pour soutenir le revenu de cet entrepreneur. Il y a donc la modalité de l'aide directe par rapport à la modalité du prix. La clé du débat est là. Le résultat final est : vous affirmez que cela ne suffit pas. Mais le principe de l'aide est là ; il est acquis. Quand j'étais étudiant, c'est encore la vieille Pac qui était enseignée, et je crois me souvenir que ce qui distinguait l'Organisation Commune du Marché ovine à cette époque-là par rapport au reste était que justement c'était le modèle de l'aide directe héritée du modèle britannique. Il n'y avait pas de maintien du prix pour le secteur ovin, et c'était des aides directes par Unité Gros Bétail. En fait, l'évolution historique, c'est comme cela qu'il faut la comprendre :

L'évolution historique, c'est la garantie du prix. C'est sympa ; c'est abstrait ; le prix tombe du ciel, mais le contribuable s'en rend compte. Il y a une personnalisation de l'aide : c'est le résultat actuel. C'est une aide à l'entrepreneur donc indirectement , très indirectement aux ménages, si on est dans le cadre d'une agriculture familiale. Vous êtes très centrés sur le modèle PAC, sur le premier pilier, sur l'aide. Et j'attends vos questions pour vous parler de l'agro-environnement. Car il ne faut pas perdre de vue, comme on l'avait dit, qu'il y a cet autre pilier, qui est celui

de l'aide à l'investissement, de l'incitation, qui concourt aussi à la transformation et à l'évolution du secteur agricole. Je pense que c'est important. Car cela répond à cette volonté d'optimisme et à cette nécessité de s'adapter, évoquées au début des Assises.

Frédéric Noizet

Une réaction très brève par rapport à l'historique de l'OCM ovine. Ce qui nous a fichu dedans, c'est le stabilisateur. Car à un moment donné, on tue le système. On donne toujours la même chose mais à un moment donné, cela dérape. J'entends le message sur les différents axes auxquels l'agriculteur doit répondre. Mais il faut rappeler, y compris au niveau européen, le primat de la notion économique du métier. Si certaines aides apportent des contraintes et baissent la productivité des ateliers, à un moment donné, le paysan jette l'éponge. Il faut de l'économie...

Gilles Pelurson

Il faut se garder de deux écueils majeurs. Premier écueil puisque l'on parle de la PAC du passé : l'enjeu n'est pas de revenir à la PAC du passé. Il faut bien évidemment éviter toute politique qui serait planifiée, un peu stalinienne, qui viendrait à définir, dans ces conditions sous la houlette de l'Etat, des prix et des quantités, et dirait ce qui est bon pour la population. Chacun sait que d'abord cela ne répond pas du tout aux besoins du consommateur. Et surtout cela développe tout simplement des rentes ; cela bloque des gains de productivité ou la recherche de productivité, qui est absolument indispensable, car c'est un moteur des entreprises, des exploitations et plus globalement de notre société. Cette compétitivité-là d'ailleurs est saine.

Deuxième écueil à éviter : c'est d'évoquer une totale libéralisation au sens où c'est le marché qui, seul, par l'arbitrage des prix et des quantités, dicterait ce qu'il est bon de produire et ce qui ne l'est pas en Moselle, dans les autres territoires et ailleurs en Europe. Pour éviter ces deux écueils, et c'est là qu'est l'enjeu de la discussion à Bruxelles, il faut savoir où l'on place le curseur. On a besoin de réinventer les produits, de réinventer des systèmes de régulation, pas nécessairement de revenir aux mêmes que ceux du passé. Le découplage auquel faisait référence la Commission Européenne est bon, puisqu'il permet également de laisser le soin aux producteurs, à l'exploitant agricole, de choisir quelle est la production la plus pertinente à un moment ou à un autre. Mais le Ministre de l'Agriculture appelle à pouvoir disposer de nouveaux outils dans cette nouvelle PAC, dans celle qui se négocie un peu à mi-

parcours dans le cadre du bilan de santé, qui peut-être se négociera demain. L'objectif est notamment à la fois de reconnaître le rôle des interprofessions, et aussi d'affirmer, même si là-dessus il y a un désaccord profond entre la position française et une grande majorité d'états membres, la nécessité d'une régulation par des quotas de production comme les quotas laitiers, sans pour autant geler la production ou le niveau compétitif des exploitations agricoles.

C'est quelque chose qui est assez fondamental.

C'est sur ces bases-là que le Ministre souhaite pouvoir s'appuyer, dans les semaines qui viennent, pour justement mettre en place un rééquilibrage. Il veut pouvoir dire quelle politique de l'herbe mettre en place demain, et instituer une véritable prime à l'herbe (sans parler de recouplage), qui pourraient permettre de conserver un lien avec une production animale sur ces herbages. C'est essentiel, et le Ministre est très volontaire par rapport à cela...

Claude Allo

Ce qui vient d'être dit est important. Et je voudrais attirer l'attention sur l'importance des mesures agro-environnementales et du danger de l'agro-environnemental. Alors, je sais bien que pour la Commission, de temps en temps, on dégage en touche par les mesures agro-environnementales. Il y a un constat qu'il faut faire : si tout le monde est d'accord pour dire : « oui, par exemple, il faut soutenir l'herbe ». Elle l'est, mais elle l'est très mal. Pourquoi ? Parce qu'elle est soutenue à travers des mesures agro-environnementales. Et pourquoi cela ne marche pas ? Parce que l'on a mis en place un certain nombre de contraintes - on va nous dire, ce sont les règles actuelles – mais peut-être faut-il les changer. C'est quoi, des mesures d'extensification ? On va extensifier ? Mais si on extensifie, on n'est pas productifs. On va coûter plus cher et on va produire moins. C'est ce qui est en train de se passer. On va mettre des règles sur la fertilisation. Mais l'herbe, également, cela se cultive. Et si on veut un produit de qualité et de compétitivité, il faut le faire là-dessus. En dehors de la PAC, 20% de productivité sont possibles dans les prairies, à condition qu'elles soient soutenues – et il faut qu'elles le soient car c'est difficile la prairie –. C'est plus facile de distribuer du concentré et le problème « travail » est important. Mais, 20%, les éleveurs ici savent ce que cela veut dire en matière protéique. Cela ne se fera pas à travers de l'agro-environnemental surtout dans la disposition actuelle. Cela se fera dans le cadre d'une politique d'orientation et de régulation. Je pense que tout le monde est bien d'accord pour dire que, dans ce débat sur les politiques des régulation, ce sont nos productions animales qui sont au premier rang et les plus

concernées puisqu'elles s'inscrivent dans le long terme et qu'elles ont obligatoirement besoin de visibilité.

Didier Adès pour Brice Lerond

Vous vous reconnaissez, et le Département de la Moselle, dans tous les problèmes qui viennent d'être exposés ?

Brice Lerond

Conseil Général de la Moselle, Vice-Président délégué à l'Agriculture

Je me reconnais très bien, et d'autant plus, dans tous ces débats et dans toutes ces discussions que je suis un paysan, depuis l'origine, un professionnel et en même temps le responsable de la politique départementale avec laquelle nous accompagnons nos agriculteurs.

J'ai entendu beaucoup de choses positives autour de moi. Le passé est le passé. L'avenir est devant nous. Il faut de plus en plus parler d'entreprises agricoles et de chefs d'entreprises. Ces chefs d'entreprises doivent être formés dans des lycées agricoles. Ces lycées doivent voir les évolutions du 21^{ème} siècle d'une autre manière, parce que ce qui a été dit et ce qu'il faut retenir, c'est : « il faut produire, pour une alimentation mondiale ». Et je crois que le modèle que nous mettrons en place suite à ces Assises de l'Agriculture en Moselle ne sera pas uniquement mosellan. On le verra « lorrain », au niveau du territoire national, que ce soit pour les éleveurs de bovins ou ovins.

J'étais dans le Massif Central le week-end dernier ; les questions sont encore plus cruciales là-bas que chez nous, c'est clair. Il faut occuper le territoire, mais de quelle façon ? Avec des entrepreneurs qui gèrent de l'herbe, avec des ovins, avec des bovins, avec des coûts de production et avec des coûts sur les produits ? Les agriculteurs sont des entrepreneurs, maîtres et garants des territoires au niveau rural. L'entrepreneur agricole c'est le gardien du territoire. Et dans tous les départements, les territoires doivent être préservés. L'herbe, les quotas d'Unité de Gros Bétail (UGB), les quotas à l'hectare, tout cela c'est du ...pipi de chat pour moi, je crois qu'il faut le dire, il faut le reconnaître. Le devenir de notre agriculture, c'est le modèle que l'on va créer. Et ce modèle, on pourra le créer sans le faire ressembler aux normands ou même aux canadiens. Il y a 10 ans j'étais au Canada : c'est libéral, mais avec des barrières partout, infranchissables ; c'est la rigidité là-bas. Je crois qu'en Moselle on doit pouvoir proposer un modèle de l'entreprise, avec des régulateurs, avec des prix rémunérés, avec des complémentarités. Je crois qu'il faut que l'on essaie de mettre en place

les maillons d'une chaîne : les producteurs, qui doivent savoir ce qu'il faut faire dans leur village, dans leur ferme, comment ils éduquent leurs enfants, et toute la formation universitaire derrière. Tout cela, c'est une formation qu'il faut mettre en place. On a de vrais problèmes de pyramide d'âge, en particulier dans l'élevage et la production laitière : nous ne devons pas perdre une vache laitière ni une vache allaitante. Nous devons garder nos 100 000 vaches et nos 70 000 brebis, dans le Département de la Moselle. Nous avons les consommateurs autour de nous. Produire, vendre, transformer : mais à qui vend-on ? Il vaut mieux le savoir : à la distribution, aux consommateurs. Je pense que distributeurs et consommateurs doivent être liés. Tout à l'heure, j'ai eu mal au cœur quand Yves Le Roux a dit : « la distribution n'est pas venue avec nous travailler dans les comités techniques préparatoires aux Assises ». C'est vrai, ils s'en foutent, ils ont les moyens, ils n'ont pas besoin de nous. Ils modulent leurs prix comme ils veulent au niveau de l'étal.

Avec l'interprofession, on doit créer un modèle du produit agricole, quel qu'il soit, diversifié, dans tous les domaines. Il faut qu'au niveau de Paris et au niveau de Bruxelles, on identifie et on comprenne ce qu'est une population agricole. Elle doit être heureuse, elle doit vivre, elle doit avoir ses week-ends, ses vacances, au même niveau que le reste de la société. C'est une agriculture qui doit rentrer, s'intégrer dans la société. On oublie de le dire, mais on a trop souvent et trop longtemps tenu les paysans à l'écart. On a trop dit : « ce sont des producteurs, ce sont des pollueurs, mais ils ne regardent personne ». Cette histoire-là est terminée. Nous sommes dans le 21^{ème} siècle ; nous sommes des chefs d'entreprise, responsables, qui doivent ouvrir leurs portes, et qui doivent avoir des relations très serrées avec la production, la filière, la distribution, le consommateur. Je pense que si arrive à faire cela en Moselle d'abord, ailleurs ensuite au plan national, on gagnera un grand défi vis-à-vis de l'alimentation. Et je dirais même qu'il faut aller au-delà : aujourd'hui, on parle de l'OMC, de l'Organisation Mondiale du Commerce, on fait du troc, on échange des voitures contre de la viande ; mais aujourd'hui, il faut avoir la volonté politique - elle ne viendra pas que de la Moselle -, nationale et européenne, de mettre en place une organisation mondiale de l'agriculture, une OMA. Et si on crée une OMA, les producteurs de coton seront aussi dans le bain de tous les pays producteurs. Que veulent les agriculteurs du monde entier ? Vivre et se développer. Et je crois que nous, les pays développés, nous devons les aider. On a l'expérience, une expérience qui fait partie de notre histoire. Mais si on arrive à se caler là-dessus dans les 20 ans qui viennent, on aura gagné un sacré défi pour toute une population qui doit vivre et manger à sa faim.

Le modèle paysan, le modèle agricole posent question quand on regarde par exemple la production laitière des moins de 200 000 litres. Il faut réunir toutes ces productions et ainsi pouvoir dire à des jeunes, mêmes en dehors de la profession, qu'il y a possibilité de gagner sa croûte, de travailler et d'avoir un revenu. C'est le revenu qui compte. Et je dirais que l'élevage est aussi un secteur d'emploi qu'il ne faut négliger ni au niveau des filières, ni de la transformation. Quand on parle d'emploi aujourd'hui en France et en Europe, il ne faut pas lâcher ces productions, pouvoir les maintenir et quand on dit que l'on est déficitaire de je ne sais combien de milliers de tonnes en viande et que ce n'est pas grave.... Si, c'est grave. On le voit avec le mouton. Il ne faut pas arriver dans le marasme que connaissent les moutons avec le bovin en Europe. On doit avoir les pieds sur terre et gérer nos productions. Regardez 2006 : quelques % ont baissé. Paf ! les prix se sont envolés, au niveau du lait.

Un dernier mot : quand le Directeur de Cabinet du Ministre dit : « il faut des régulateurs », je suis tout à fait d'accord avec lui. Il faut pouvoir apporter la confiance aux producteurs et aux consommateurs. C'est une chaîne de maillons incontournables aujourd'hui, qui non seulement ne doit pas être coupée mais doit être ressoudée fortement pour l'avenir.

Quant à M. Everaerts, « l'européen », il m'a compris. Je lui ai fait des réflexions dans l'oreille tout à l'heure : je lui ai dit qu'il venait de Normandie, que les producteurs de lait voulaient vivre aussi bien que les haras de trotteurs qui étaient leurs voisins.

Jean-Louis Everaerts

Je voudrais prendre la défense de la logique agro-environnementale.

Je pense que c'est un bel instrument. On peut le critiquer, on peut se poser la question de son opportunité en fonction de la conjoncture. Mais il faut quand même se rappeler que l'agriculture, comme tout autre secteur économique, a son impact sur l'environnement. L'environnement est une préoccupation que chacun d'entre nous doit avoir en tant que citoyen. Je ne vois pas pourquoi on exclurait l'agriculture de cette question, de cette réflexion. Les mesures agro-environnementales dont je voudrais faire la promotion en quelques mots ne sont pas obligatoires ; elles sont volontaires ; ce sont des mesures d'incitation pour les agriculteurs qui veulent s'inscrire dans une démarche. Libres à eux de le faire. Et que l'on soit partisans ou pas, et moi je suis partisan, je déplorerais toujours que l'on ne le fasse pas. C'est vrai que dans le cas de la Moselle, il y a des modalités d'éligibilité de la Prime Herbagère Agro-Environnementale (PHAE) qui font que les montants de la PHAE en Moselle sont ridiculement bas.

Et c'est un paradoxe qui me questionne parce que la situation exposée est tout à fait conforme aux objectifs de la PHAE. Et là, si cela ne marche pas, j'accepte vos remarques affirmant que ce dispositif n'est pas adapté. D'accord ? L'agro-environnement, c'est aussi la conversion à l'agriculture biologique. On va parler de qualité. Considérons que l'agriculture biologique est un label de qualité qui répond à une attente du consommateur et du citoyen. Ce label de qualité a un avantage : le respect du cahier des charges du bio, à priori, ne peut qu'avoir un effet bénéfique sur l'environnement. Tout le monde est gagnant. Je peux partager vos regrets, car vous faites très peu de bio en Moselle. Je ne peux que vous exhorter à souscrire à cette aide car il y a de l'argent immédiatement disponible dans le programme. Ce sont des instruments qui sont disponibles : 2,5M€ pour l'agriculture biologique, pour l'agro-environnement. Et souscrire à des démarches respectueuses de la biodiversité, c'est aussi un enjeu politique. Le représentant du Ministère a évoqué les nouveaux défis à venir, à savoir la participation de tous à la préservation de la biodiversité, mais il avait oublié l'eau. C'est très très important, l'eau... Il y a aussi des mesures agro-environnementales pour la préservation de la qualité de l'eau. Il me semble qu'en Moselle, en Lorraine, il y a des enjeux, parce qu'il y a encore des défauts. Je voudrais faire la publicité de cette démarche-là et je ne veux pas qu'on la condamne. Il y a des avantages dans le sens de l'évolution de l'agriculture et là j'en reviens à l'intitulé de notre table-ronde. L'agro-environnement est l'une des réponses à notre table-ronde.

Laurent Spanghero

Tout cela, c'est bien, mais on ne parle jamais de l'agriculture raisonnée. Ca me semble pourtant un bon compromis entre ce qu'il y a aujourd'hui et le bio. L'agriculture raisonnée est un chemin intéressant.

Magali Bocquet

Chef du Service Alimentaire et Qualité à la Fédération des Entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD)

Je suis chef du service « qualité alimentaire » au sein de la Fédération du Commerce de la Distribution et je représente l'ensemble des enseignes de la grande distribution. Donc, on est là, nous sommes présents. J'ai bien entendu l'appel de M. Le Roux de ce matin qui regrettait la non-participation de la grande distribution aux comités techniques. Je m'en excuse pour l'ensemble de la profession. Nous avons peu de représentants au sein de la Fédération et il nous est difficile de nous démultiplier. Mais nous sommes présents dans un

certain nombre de discussions avec les producteurs, avec les agriculteurs, avec les transformateurs, avec les coopératives. Et c'est aussi pour cela qu'il me semblait intéressant et important que je puisse intervenir ce matin. Comment améliorer les liens entre les différents acteurs de la filière ? Ce sujet n'est pas très éloigné de ce que vous venez de dire. Comment maintenir et développer la valeur ajoutée au sein de chaque maillon de la filière ?

Sur cette question, nous avons, nous, réfléchi et je voulais porter à votre connaissance notre réflexion vis-à-vis du maintien de la valeur ajoutée. Il nous semble que nous avons aujourd'hui plutôt des filières agricoles qui sont organisées en maillons-métiers, qui écoulent des produits les uns vers les autres. Une filière est constituée d'un agriculteur, puis souvent de metteurs en marché, qui sont, soit des coopératives, soit des privés. Ensuite, des transformateurs avec pour certaines filières comme la viande, nous avons des découpeurs et ensuite des distributeurs. Chaque maillon a aujourd'hui sa propre compétitivité, sa propre concurrence, et chaque maillon, à notre point de vue, essaie d'arriver à une certaine valeur ajoutée pour son maillon. Si on pouvait avoir une vision moins segmentée et plus par stratégie-filière, cela nous permettrait d'avoir une autre vision de la filière et notamment, ce qui me paraît très intéressant, c'est que cette stratégie soit en adéquation avec les demandes du consommateur. Et on s'aperçoit quand on a des filières qui se montent et qui se créent vis-à-vis de la demande du consommateur et pas seulement pour écouler de l'offre, cela marche mieux. Et notamment, on l'a étudié, puisque l'une des questions était liée au chanvre, il me semble effectivement que sur cette filière-la, il y a eu ce schéma là. Il y a eu d'abord une demande avant que la production s'installe et effectivement, aujourd'hui quand on part sur ce type de vision des choses, quand la production répond à la demande ou à une ébauche de demande, cela nous permet de construire des filières basées sur un réel partenariat. C'est plus motivant et plus valorisant pour l'ensemble des maillons de la filière. Nous sommes, au sein de la profession, très porteurs de cette notion de contractualisation, d'engagement ; mais c'est vrai que je vous rejoins quand vous dites que les contrats ne sont pas toujours évidents dans des domaines où les prix fluctuent énormément et où il n'y a pas de stabilisation des prix.

Il y a également au sein de la distribution, et je tiens à le souligner, des choses qui se montent, qui sont très intéressantes notamment à travers des produits « marques de distributeurs », avec des partenariats installés entre l'agriculture et la distribution.

Pour ceux qui ont pu participer à ce type de montage, à ce type de démarche, je peux vous dire que l'on est complètement sur des partenariats gagnant-gagnant, avec une véritable structuration de la

filière autour d'une demande et d'une vision du consommateur. C'est toujours plus intéressant pour le professionnel, qu'il soit distributeur ou producteur, de travailler en sachant que son produit est attendu au bout de la chaîne.

Frédéric Noizet

J'ai une remarque à vous faire : il y a des interprofessions au niveau national et au niveau régional. Votre chaise est toujours vide.

Magali Bocquet

Au niveau national, on essaie au mieux d'être présents. On est présents au niveau national. Je vous rejoins, au niveau régional c'est beaucoup moins évident. Je le regrette et c'est aussi pour cela que je voulais être parmi vous aujourd'hui. A la Fédération, dans ces domaines on est que deux et il faut répondre à beaucoup de sollicitations. Par ailleurs, la Fédération traite de l'alimentaire mais aussi du non-alimentaire.

Didier Adès

Les agriculteurs s'en fichent, que vous soyez peu nombreux. Où est la responsabilité ? Votre responsabilité est d'être là et que la Fédération se dote des moyens qui lui permettent d'être là...

Magali Bocquet

Je me tourne vers le représentant du Ministère de l'Agriculture : on est présents dès que l'on peut l'être autour des tables de discussion et de négociation et on essaie de plus en plus d'être présents.

François Renchenmann

Délégué de l'APAL pour la Moselle

Une question à M. Spanghero. Il y a une préoccupation de tous nos professionnels actuellement surtout en Moselle et dans le Grand Est sur le fait que la viande abattue est un monopole de fait à 95% par le groupe Bigard : est-ce bon pour nous durablement ? Quid du risque de la vente ? Et demain pourrions-nous encore négocier quelque chose ?

Laurent Spanghero

La réponse est simple. Partout où il y a monopole, il n'y a pas de concurrence, et le marché ne fonctionne pas. C'est clair. Donc, il faut organiser la concurrence, c'est tout. Je voudrais faire une remarque à Magali Bocquet : j'ai eu, il y a 3 jours, une demande assez extraordinaire. Un distributeur qui est chez vous m'a dit : « je veux vendre de la viande en barquette à 1 euro au consommateur ». Je ne suis pas magicien, qu'est ce que je peux mettre dans une barquette pour 1 euro au consommateur ? Je vous pose la question.

Magali Bocquet

Non, je n'ai pas forcément la réponse. Qu'est-ce que vous lui avez répondu ?

Laurent Spanghero

C'est très compliqué, mais cela veut dire qu'aujourd'hui, il y a une demande pour des premiers prix le plus bas possible. Et cela va complètement à l'envers de ce que l'on est en train de dire, de valorisation des produits. D'un côté, il y a une demande forte pour dire : on veut acheter au premier prix et cela, c'est à qui fait le mieux, avec 1 euro pour une barquette, et de l'autre côté, la production qui elle a des prix de revient qui ne sont pas couverts aujourd'hui, compte tenu des frais que nous avons.

Magali Bocquet

C'est vrai aujourd'hui qu'avec les problèmes de pouvoir d'achat, on ne peut pas le nier, il y a une demande énorme sur le marché du premier prix, du plus bas prix. Par contre, il y a également une demande et une compréhension très claires de la part du consommateur lorsque le produit est clairement marketé, avec des valeurs propres. Et le consommateur, pas tous, est aujourd'hui prêt à avoir une attente sur ce type de produits. Et je parlais tout à l'heure des marques de distributeur, on peut le voir, car chaque enseigne a développé des marques de distributeur sur 3 créneaux : premier prix, une marque commune et une gamme plus sophistiquée, et qui répondent complètement à une demande de la part des consommateurs. Je pense qu'il y a aussi quelque chose d'important, qui a été dit au niveau du Cabinet du Ministre : aujourd'hui les consommateurs ne consomment pas plus ; par contre, on sent clairement, sur une partie de la population, une demande

de mieux consommer, avec des produits qui ont de la réelle valeur ajoutée, gustative, organoleptique. Là, il y a un jeu à jouer.

Didier Adès

Mais cela se fera en substitution à d'autres marchés. Pour l'instant, on est plutôt dans le créneau des 7 millions de compatriotes qui sont considérés comme sous le seuil de pauvreté, et ceux-là, il ne faut pas les négliger non plus. La barquette à 1 euro, ils en ont besoin. Et avec de la qualité.

Xavier Lerond

Président de la CAPV (Coopérative de viande)

Je vais mettre à l'aise le représentant de la Commission : j'ai 33 ans, je suis installé depuis 8 ans et la PAC dont vous parlez je ne l'ai pas connue. Je vais synthétiser ma question : sur l'herbe, je suis très axé « premier pilier » et je représente des producteurs. L'herbe est une mesure spécifique et un engagement pour maintenir le développement de l'élevage. Vache + herbe + fumier : c'est le meilleur outil de l'éco-gestion garante de l'agriculture, idéal pour garder la qualité environnementale et de nos paysages. Mais tout cela reste pour moi dans le premier pilier. Comment et quels moyens peut-on trouver pour garder cet intérêt pour l'herbe ? Vous avez une boîte à outils ; tout ce que je souhaite, c'est qu'elle ne parte pas sur le deuxième pilier. Car la boîte à outils reste avant tout économique. Donc, c'est du premier pilier. Une réflexion pour le représentant du Ministère et tous les intervenants de la tribune autour de 3 ou 4 propositions : je suis aussi un peu représentant de JA Nationaux, et on est en train d'élaborer un « plan protéines + herbe » qui peut être très intéressant dans des régions très intermédiaires comme la Moselle. Sur la contractualisation, c'est pour nous extrêmement important, on sait qu'avec la nouvelle PAC, la garantie des prix appartient au passé. Par contre, contractualiser, mettre des outils de régulation pour avoir des prix rémunérateurs, me semble le meilleur moyen pour garder des vaches, des moutons et d'autres productions sur un territoire. Et c'est bien de cet enjeu qu'il s'agit : garder des productions sur un territoire. La dernière chose, plutôt pour le Ministère : il faut créer un observatoire des marges. Parce que pour que tout le monde vive, il faut peut-être observer un petit peu les choses et être cohérent.

Pour le Conseil Général, enfin : vous avez fait un plan en 1988 sur les vaches-nourrices, que le Président a qualifié de gagnant. Moi, je vous dis que contractualiser et faire un plan engraissement en 2008 peut être

aussi une solution pour nos engraisseurs, pour nos producteurs mosellans et régionaux. Il y a vraiment un intérêt à le faire, si on compare par exemple avec le Massif Central, où les revenus des producteurs d'herbe ne sont faits que du bon vouloir du prix du broutard. Et cela m'inquiète fort. Pour le Département et pour le National : le rappel d'un point très important : l'organisation du travail. On est en train d'y répondre. On ne peut être bien dans son outil de production que si on se lève le matin avec l'envie d'y aller.

Jean-Louis Everaerts

Entre le premier et le second pilier, il y a une différence fondamentale dont il faut bien se rappeler. Le premier pilier, c'est de l'argent communautaire, point ! Le second pilier, c'est du cofinancement.

Cela veut dire que, si un euro européen est mis sur la table, il faut qu'il y ait aussi au moins un euro national qui soit mis sur la table. Effectivement, c'est déplaisant, parce que les Etats sont pauvres, sont en faillite, paraît-il. Je plaisante, mais ayons cela à l'esprit, car c'est un élément de négociation essentiel. L'avantage du second pilier, c'est que justement cette nécessité de cofinancement double la mise. Cela, il ne faut jamais l'oublier.

En effet, la prime herbagère est une mesure agro-environnementale.

Il n'y a pas d'article dans le règlement qui définit ce qu'est la prime herbagère. C'est une invention de ceux qui, dans les limites de la réglementation européenne, ont conçu une boîte à outils. Mais c'est vrai que la France milite pour que la prime herbagère bénéficie de quelque chose dans le cadre du premier pilier. Je ne vais pas rentrer dans le détail de la négociation, mais rappelons ce qu'est cet instrument de l'agro-environnement. Il est apparu lors de la réforme de la PAC de 1992. Cette réforme-la, à l'époque, avait comme enjeu de consentir, de manière élégante, des réductions de production. Et cela coïncidait avec un souci environnemental, qui émergeait depuis le début des années 80. Aujourd'hui, la donne est différente. Gardons à l'esprit la nécessité environnementale. C'est un contrat, effectivement, entre la puissance publique, le citoyen, et l'agriculteur qui effectivement consent à améliorer ses modes de production, du point de vue environnemental et qui, indirectement, du moins on le suppose, consent à une perte de production, mais qui en même temps fait des économies d'intrants . Il y a un an, on nous disait : les mesures environnementales ne sont pas intéressantes car si j'avais su quel était le prix du blé, moi j'aurais été productiviste. Aujourd'hui, la question ne se pose pas nécessairement dans les mêmes conditions. Car le prix de vente a baissé et les intrants sont très élevés, donc la marge enregistre une différence, c'est un

élément de gestion. Je ne vois pas pourquoi il y aurait une difficulté à maintenir la logique de la prime à l'herbe dans le second pilier, pourvu que cela soit défini, comme toutes les autres mesures agro-environnementales, comme étant l'effort supplémentaire par rapport à l'éco-conditionnalité qui est rémunérée, je dirais plutôt compensée. On est dans cette approche contractuelle, dans cette volonté d'améliorer les modalités de production.

Gilles Pelurson

Je voudrais effectivement répondre aux questions qui sont posées sur l'observatoire des marges. Le Ministre l'a décidé, l'a annoncé avant-hier et je vous enverrai le protocole. Sur le premier pilier et la prime à l'herbe, je dois dire que la volonté de Michel Barnier est d'inscrire cette prime à l'herbe dans le premier pilier et de disposer des instruments qui permettront de le faire, pour que cette prime participe à ce qui est cher au Ministre, une agriculture qui permette de produire plus, de produire mieux et de produire partout. Le résultat découlera d'une négociation qui a lieu actuellement à Bruxelles.

Jean-Francis Treffel

Secrétaire général de la Préfecture de la Moselle, au nom de Bernard Niquet, Préfet de la Région Lorraine, Préfet de la Moselle

Merci de m'avoir permis d'introduire votre après-midi de travail.

Je tiens à saluer l'initiative du Président Leroy et du Conseil Général de la Moselle, qui a souhaité organiser ces Premières Assises de l'Agriculture. Elle est la bienvenue pour plusieurs raisons. Elles viennent à point nommé, à une période charnière pour l'avenir de l'agriculture ; les négociations sur le bilan de santé de la PAC sont en effet en voie d'achèvement. Et les réflexions pour la PAC de l'après 2013 ont été largement engagées. Les tables-rondes d'aujourd'hui, au-delà de l'état des lieux de l'agriculture mosellane qu'elles permettent de faire, ont clairement une vocation prospective. Elles se placent résolument dans une dynamique d'amélioration et de développement de l'activité agricole en explorant largement les possibilités offertes. Elles ont vocation à donner des éléments d'aide à la décision : le Conseil Général en tirera certainement profit pour élaborer ses priorités d'action et les enseignements des assises seront également utiles à l'Etat dans la mise en œuvre des politiques publiques dont il assume la responsabilité. Je souhaiterais apporter une contribution à vos travaux en abordant avec

vous rapidement trois thèmes qui semblent importants pour l'agriculture mosellane.

Tout d'abord, la gestion du foncier agricole et rural, la nécessité de conjuguer agriculture et environnement, et enfin l'importance du développement de l'agriculture bio.

La gestion du foncier agricole et rural a été abordée dans le cadre de la préparation des Assises. Vous en débattrez cet après-midi, l'objectif fixé étant bien évidemment de pérenniser l'activité agricole, y compris dans les secteurs tels que le sillon mosellan où la pression foncière est forte. Le constat malheureusement n'est pas très bon dans notre pays. Le taux de surfaces artificialisées s'élève à 8,3% du territoire, soit un des plus importants en Europe. Le phénomène est par ailleurs en forte augmentation sur les deux dernières décennies qui viennent de s'écouler, et les conséquences en sont les suivantes : une déstructuration des territoires agricoles avec à la clé une augmentation des coûts et des contraintes d'exploitation. Des anticipations foncières conduisent à une précarité de location agricole et à une hausse des prix du foncier. Et en troisième point, des atteintes à la qualité des milieux et des paysages. Il nous faut aujourd'hui, conformément aux directives de février 2008 du Ministre de l'Agriculture, poursuivre nos réflexions pour viser un meilleur équilibre des territoires. Les bénéficiaires d'une meilleure maîtrise seront non seulement les agriculteurs mais également les populations résidentes qui profiteront d'un cadre de vie et d'un environnement améliorés. Je m'engage au nom du Préfet à ce que les discussions à ce sujet se poursuivent après les Assises en associant largement tous les acteurs en particulier les collectivités, les représentants des professionnels agricoles, les opérateurs fonciers que sont la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) et l'EPFL. En second lieu, il y a une nécessité de conjuguer agriculture et environnement. Il s'agit là d'un challenge difficile mais essentiel. Il faut l'envisager sous le double angle de la qualité des eaux et de la préservation des milieux naturels.

Le thème de la qualité des eaux n'est pas nouveau en Moselle. Plusieurs opérations comme Fertimieux et Agrimieux ont été engagées de longue date en Moselle, notamment sur les secteurs de Sierck et de Gorze.

Les efforts doivent être poursuivis, intensifiés, tout particulièrement au droit des captages dont la qualité est menacée. Il s'agit d'un enjeu lourd pour lequel tous les moyens doivent être mis en oeuvre rapidement. La question de la protection des aires d'alimentation en eau des captages mérite bien sûr d'être pris complètement à bras le corps conjointement entre les collectivités, la profession agricole et l'Etat qui s'est équipé, organisé pour cela avec la mise en place de la Mission Interministérielle sur l'Eau et l'Agence de l'Eau. Je salue dans cet esprit la création d'une

mission « captage » à l'initiative du Conseil Général, de la Chambre d'Agriculture et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. La Moselle est par ailleurs riche en milieux naturels situés pour une large part en milieu agricole, comme le réseau Natura 2000 permet de l'identifier clairement, et qui méritent d'être préservés. Il s'agit à présent de transformer l'essai en passant à la phase de mise en œuvre opérationnelle de Natura 2000 via les mesures agri-environnementales. Cette étape marquera la contribution active de l'agriculture à la préservation de la biodiversité.

En troisième point, il me semble important que l'agriculture mosellane prenne en compte le développement de l'agriculture bio. Le marché existe, la demande est là et la Moselle dispose d'atouts certains dans ce domaine. Il y a des bassins de consommation importants, densément peuplés, avec une frange de consommateurs demandant des produits bio. La proximité avec des pays dont le niveau de vie est élevé constitue là aussi une demande pour le produit bio. Enfin, un savoir-faire, une technicité des professionnels agricoles mosellans, qui ont toutes les compétences pour investir en ce domaine. Il y a des terroirs de qualité qui permettent de labelliser les produits et de forger une véritable image de marque des produits de notre Département. L'objectif ambitieux qui est formé au niveau national pour le développement de cette agriculture, il faut à présent que les filières s'organisent, qu'elles soient courtes ou plus longues. Elles ont commencé à le faire. Il faut intensifier le mouvement. Et pour cela organiser la mobilisation de l'ensemble des acteurs, des collectivités aux côtés de la profession agricole et bien sûr de l'Etat qui est là pour vous aider. Il y a des marges de progression importantes. A nous, à vous de les mettre en valeur et de les mettre en œuvre. L'objectif pour ces filières est de les rendre économiquement plus performantes, d'organiser un accompagnement et un soutien technique, de développer des réseaux de commercialisation et d'assurer la communication et la production bio. C'est un des vœux importants que je souhaite délivrer dans mon message de cet après-midi.

Antoine Henrion

Président de la Chambre d'Agriculture de la Moselle

Je tiens à exprimer avec conviction devant vous aujourd'hui toute l'ambition que représentent pour nous les premières Assises de l'Agriculture en Moselle, qui doivent en appeler d'autres dans d'autres Départements et pourquoi pas à la Région.

Je tiens à remercier le précurseur, l'initiateur, Philippe Leroy. Nous sommes très fiers que l'on donne ce coup de projecteur à l'agriculture, sur les métiers de paysans. C'est d'abord une prise de conscience de nos propres richesses qui met en avant nos forces vives et nous permet

d'imaginer ce que sera la belle Moselle de demain. Nous montrons là nos atouts pour gagner la bataille de l'emploi et de l'équilibre des territoires, la réussite de la qualité de nos produits, la réussite de la qualité de l'eau et des milieux et pour finir la plus ambitieuse, la séduction ; car les campagnes mosellanes, nos paysages, doivent avant tout séduire. Il faut d'abord pour gagner cette bataille valoriser tous nos atouts. A l'heure de la mutation de l'agriculture, à l'aube de l'évolution de la politique agricole commune qui génère beaucoup de questions et d'inquiétudes, il ne faut pas négliger une seule parcelle de notre Moselle. Pour gagner ce pari, la proximité est une qualité essentielle.

La Chambre d'Agriculture de la Moselle s'engage avec tous ses collaborateurs, avec tous ses élus, auprès de ses paysans, chaque jour, dans tous ses métiers. Cette action s'exerce d'abord dans le tryptique des grandes productions lait-viande-céréales, pour l'élevage, pour l'herbe et pour les grandes cultures, qui sont le moteur, le socle de notre agriculture. Elle le fait aux cotés des filières, des coopératives, des groupements de producteurs, du négoce, avec le Conseil Général, bien sûr. Que ce soit sur les enjeux environnementaux ou sur la qualité des produits, nous devons réussir. Mais d'abord, il faut continuer à conduire et maintenir sur la voie de la performance l'économie de nos grands secteurs de production. Rien ne se fera sans une Moselle nourricière.

La Chambre d'Agriculture doit développer une politique du territoire, que ce soit sur l'Est avec les Vosges mosellanes, mais également sur des enjeux de société forts à côté des collectivités locales : je citerai en exemple Natura 2000, un pôle d'excellence rurale, ainsi que la gestion et la valorisation agricole des boues de stations d'épuration.

Cette mission collective de services aux Mosellans marque, depuis plus de 20 ans, l'attachement des paysans à construire une société durable avec leurs concitoyens. L'agriculture doit dialoguer avec la société, certes, mais elle veut apporter sa pierre à l'édifice.

Elle doit avoir sa place à côté des collectivités et pouvoir décider avec ses dernières de l'occupation du territoire et des services qu'elle peut apporter. Nous devons avoir des espaces de dialogue formalisés qui permettent d'échanger et de tracer la feuille de route.

Nous avons à la Chambre d'Agriculture un Comité d'Orientation de l'Elevage. Et bien, je vous propose de créer un Comité d'Orientation de l'Agriculture et du Territoire. Nous sommes prêts à l'animer en le dotant d'un Observatoire de l'Agriculture, véritable vigie de l'anticipation, indispensable pour adapter nos politiques et garder le cap de la cohérence.

A cet instant, je suis un peu déçu que nos participants aux Assises venus d'autres régions n'aient pas eu le plaisir intense de contempler les paysages mosellans. Plus sérieusement, je voudrais vous parler de

la quatrième dimension de notre agriculture : l'agriculture ouverte, accueillante.

La Chambre d'Agriculture s'investit depuis de nombreuses années avec le Conseil Général de la Moselle pour développer, au-delà des produits du terroir que vous avez pu découvrir à midi au déjeuner : l'accueil à la ferme, les fermes ouvertes, l'école à la ferme, l'embellissement de nos exploitations. Cette dimension, il faut la développer, et je devrais dire, la généraliser. Pour cela, nous devons accompagner les agriculteurs et mettre des moyens en place pour faciliter le travail, permettre de parfaire leur professionnalisme, et enfin, si je puis me permettre cet anglicisme, de les coacher dans les problématiques de communication et de relations humaines, ces deux dernières devenant primordiales pour la réussite de tels projets. Je voudrais enfin aborder brièvement devant vous ce qui fait débat actuellement dans nos sociétés : les énergies renouvelables. Passons le débat sur l'attractivité fiscale : sur les bio ou agrocarburants d'abord, sur le taux de rachat de l'électricité ou la chaleur à partir de la biomasse, de la méthanisation, de l'éolien ou du photo voltaïque ensuite. Nous devons être en capacité d'apporter une expertise et notre appui afin que les projets des agriculteurs génèrent véritablement de la valeur ajoutée pour leurs fermes, mais également pour les collectivités locales et les habitants. C'est l'exemple même de ce que nous devons entreprendre ensemble, sur la voie du développement durable dans notre société.

Avant de conclure, je voudrais rapidement évoquer quelques points et notamment, le chanvre. Vous savez que dans le chanvre, comme dans le cochon, tout est bon.

Le bio, au-delà du fait qu'il séduit beaucoup de monde, doit apporter ses solutions aux problématiques environnementales, mais également à l'ensemble de l'agriculture ; l'agriculture biologique ouvre des voies d'évolution en matière d'agronomie, de gestion de sols, de consolidation durable des systèmes agricoles. Elle représente une filière que nous avons l'ambition de construire pas à pas, avec une solidité économique indispensable. Et nous travaillons sur bien d'autres pistes que nous devons défricher, fiabiliser, structurer pour apporter d'autres solutions à notre agriculture d'aujourd'hui. Nous sommes là aujourd'hui pour bâtir les fondamentaux d'une Moselle nourricière, paysagère, herbagère, équilibrée et diversifiée. Ce challenge aux multiples facettes, nous devons le relever collectivement. Parce que nous aimons la Moselle et qu'elle le vaut bien. Pour nous-mêmes, pour ceux qui viennent chez nous, et pour les générations futures.

Didier Adès

Nous allons maintenant ouvrir la deuxième table-ronde sur le thème :

Quelles nouvelles pratiques faut-il mettre en place entre agriculteurs, industriels et distributeurs pour mieux assurer le maintien et le développement de la valeur ajoutée (en Moselle) ? Quelles perspectives avec les « nouvelles filières » comme le chanvre, par exemple ? Et l'agritourisme...

Intervenants

- **Association Nationale des Industries Agroalimentaires :**
Raymond Frénot,
- **APCA/Bienvenue à la Ferme :** Bernard Artigue, Président de la Commission « Agriculture et Tourisme » de l'APCA, Président de la Chambre d'Agriculture de la Gironde,
- **CLCV/Association de Consommateurs :** Reine-Claude Mader, Présidente,
- **INTERBEV :** Denis Sibille, Président,
- **Pôle de Compétitivité Fibres Grand Est :** Karl Gedda, Délégué général,
- **Conseil Général de la Moselle :** Claude Bitte, Vice-Président, Président de la Commission « Affaires économiques, Commerce, Artisanat et Aménagement du Territoire ».

Et voici quelques-uns des principaux « points de réflexion » des Comités Techniques en lien avec les thématiques de cette table-ronde :

- soutien au développement des filières nouvelles en cas d'allongement des rotations,
- soutien au développement de la chimie verte et des filières atypiques.

Je vais finalement commencer les débats par les consommateurs, parce que sans eux, tout le reste n'existe pas, c'est évident.

Reine-Claude Mader, dans ce que vous avez entendu ce matin, l'affectivité, le rôle, la place de l'agriculture, est-ce que c'est vraiment important du point de vue du consommateur ?

Reine-Claude Mader

Présidente - CLCV/Association de Consommateurs

J'ai entendu dire ici mais aussi ailleurs depuis un certain temps, que les consommateurs n'aimaient pas les paysans et le monde de l'agriculture. Je ne suis pas du tout d'accord avec cela : parler d'une manière aussi globale est une erreur. Il y a effectivement un certain nombre de consommateurs qui formulent des reproches au monde paysan mais globalement, il y a toujours cette affectivité qui existe ; car nous sommes tous de près ou de loin liés à des familles qui avaient une origine agricole. Parmi les malentendus, il y a tous les problèmes liés aux utilisations intensives d'intrants mais les problèmes liés à l'environnement plus généralement, c'est-à-dire par exemple les pesticides, notamment à cause de la pollution de l'eau ; un certain nombre de reproches dans ce sens ont été faits. On a parlé de l'alimentation des animaux : le scandale de la vache folle a fait un tort épouvantable un peu à tout le monde et spécialement à la filière agricole, parce que les gens se sont dit que ce n'était pas possible que les paysans aient accepté de donner ce truc à manger à leurs animaux. Et puis, plus spécialement, il y a la querelle des OGM.

Ceci étant, les consommateurs vivent ces problèmes avec plus ou moins d'intensité. La majorité pense que, à une certaine période par exemple, on a pu utiliser tels ou tels engrais mais que maintenant, on est devenu plus raisonnable avec ce que l'on appelle l'agriculture raisonnée. Vous savez aussi qu'un certain nombre d'entre eux a une tendance très importante vis-à-vis des produits bio. Par conséquent, pour répondre à votre question, oui, c'est vrai, il y a une querelle de familles entre les uns et les autres, mais pour moi elle n'est pas plus grave que cela.

Donc, on ne peut déduire des problèmes qui sont posés que les consommateurs sont contre le monde agricole. Je dirais plutôt que le monde agricole n'a peut-être pas toujours eu toute la transparence nécessaire pendant un certain temps. D'ailleurs les consommateurs ne s'y sont peut-être pas non plus suffisamment intéressés et de ce fait, il y a une querelle et je dirais qu'il faut la vider.

Je vais vous donner connaissance d'un sondage conforme aux règles qui a été fait pour mon organisation, il y a moins d'un an. Il ne porte pas sur les paysans en général ni sur l'agriculture mais sur les produits alimentaires et les préoccupations des consommateurs : 37% d'entre eux disent qu'en tout premier lieu, c'est le prix. En seconde position arrive la qualité du produit et c'est véritablement ce qui pour moi est important. Ensuite, il y a le goût. On a parlé ce matin des qualités organoleptiques. En quatrième place arrive la sécurité alimentaire ; il ne faut pas s'étonner de cela car en France quand on interroge les consommateurs dans des groupes-focus, ils nous disent que la sécurité est un droit. Et pour eux, elle ne se pose plus, cette question. La sécurité, ils considèrent qu'on l'a et qu'il n'y a pas lieu d'en discuter.

Enfin, il y a l'aspect nutrition et santé parce que vous savez qu'à l'heure actuelle, on est de plus en plus confronté à cela ; une lutte contre l'obésité a été lancée. En dernier lieu on leur a demandé ce qui leur fait acheter les produits : ils répondent que c'est la publicité, mais seulement à 2 %. Et cela nous a étonnés, mais cela a été corroboré par d'autres sondages réalisés auprès de catégories de consommateurs plus « argentés » que ne l'étaient les autres : eux font venir en premier la qualité des produits et en 2, les prix, en 3 le goût, à 15%, on retrouve la sécurité alimentaire, l'aspect nutrition et santé vient en avant-dernier et la publicité, pour eux qui achètent des produits plus finis, plus élaborés c'est 12%. Voilà une photographie assez claire de ce qui motive les consommateurs.

Didier Adès

Les consommateurs « classent » quand même très loin le lien entre le producteur et eux-mêmes.

Reine-Claude Mader

Il faut être très clair là-dessus. Le consommateur, et j'ai une assez longue expérience en la matière, a très, très peu de contact avec les agriculteurs, avec le producteur qui est loin, très loin, à l'autre bout de la chaîne. Les seuls agriculteurs qui prennent contact avec nous sont les agriculteurs bio. Ils viennent nous voir et nous disent : « on est gênés par telle ou telle mesure ou parce que nos voisins ont tel ou tel comportement. Que pouvez-vous faire pour nous ? ».

Mais en ce qui concerne les grandes organisations professionnelles agricoles, nous n'avons que peu de liens avec elles. Donc, nous ne les voyons pas. Nous ne voyons pas non plus les intermédiaires qui interviennent dans le milieu de la chaîne.

De temps en temps, on voit un peu plus depuis quelques temps parce qu'ils ont eu des problèmes, les « gens » de l'agroalimentaire sans que ce soit désobligeant pour eux. Notre principal interlocuteur pour avoir participé à toutes les discussions qui ont eu lieu sur la loi Chatel, la Loi sur la Responsabilité Environnementale (LRE) et la Loi de Modernisation de l'Economie (LME), ce sont essentiellement les distributeurs qui viennent nous expliquer que, franchement, ils n'y sont pour rien si les prix sont aussi importants. C'est cela le contact d'une organisation de consommateurs aussi représentative que la nôtre, le contact que l'on a avec les professionnels de la chaîne alimentaire, c'est celui-ci.

Raymond Frénot

Association Nationale des Industries Agroalimentaires

Les contacts avec les consommateurs, on essaie de les avoir au maximum. C'est vrai que les industriels agroalimentaires sont un peu placés à l'interface de la production et de la distribution. Et pour revenir un petit peu sur ce qui a été dit précédemment, notre grand problème c'est d'arriver à ce que l'adéquation quantitative et qualitative soit toujours la meilleure entre ce qui est produit et ce qui est vendu.

Le dialogue est toujours le même : les producteurs demandent ce qu'il faut produire pour l'avenir et le distributeur répond : « produisez le meilleur au meilleur prix ». Donc avec cela, on n'est pas plus avancé.

Revenons sur un point à la fois très important et difficile à mettre en place : la contractualisation. Je pense qu'il y a là des choses à faire, c'est vrai. On ne travaille pas assez, à terme, avec la grande distribution pour des raisons diverses, d'amont et d'aval. A l'amont, il y a la sécurité des approvisionnements en quantité et en qualité, les problèmes de prix et là, on retombe directement sur la grande distribution qui dit : « produisez, mais sans s'engager sur des prix sauf à dire : quand vous aurez produit, on vous paiera le cours du marché ».

Cette réponse est insuffisante. Et c'est vrai que l'on est un peu coincés entre les deux, d'autant plus que dans beaucoup de catégories, les produits commercialisés ne correspondent pas toujours à la demande de la grande distribution, au niveau qualité et au niveau prix. Pour parler maintenant du choix, une bonne partie des produits s'écoule principalement parce que les prix ne sont pas élevés.

Donc, le conseil que l'on peut donner c'est de produire le mieux possible, c'est vrai mais au prix le plus faible possible.

Les produits festifs, les produits haut de gamme, c'est vrai, il en faut mais leur nombre est limité par le problème tarifaire.

Didier Adès

Vous avez une dent contre la grande distribution ? Et contre le sort qui lui serait fait dans la loi LME ?

Raymond Frénot

Ils sont 6 dans la grande distribution et ils représentent 80% de la distribution. En face, on est entre 50 000 et 60 000 opérateurs.

Avec des gros et des moins gros. Le rapport de force est de 6 contre 50 000. Mais la situation évolue car la grande distribution connaît des difficultés et ils sont plus que jamais à la recherche de marges : à cause

des hard discounters d'une part et en raison de la baisse du pouvoir d'achat des ménages d'autre part.

Notre première demande aujourd'hui, et cela n'a pas été tellement abordé jusqu'à maintenant, c'est l'application stricto sensu de la loi LME et notamment de la partie qui organise la relation avec la grande distribution. C'est vrai qu'elle peut être interprétée et d'ailleurs elle est en train de l'être. Les négociations annuelles sont en train de se faire actuellement et on s'aperçoit d'ores et déjà que d'un distributeur à l'autre, voire même d'un magasin à l'autre, l'interprétation de la loi peut changer. Il est clair que si la loi est mal interprétée, les conséquences sur la liberté des prix et sur les conditions arrières peuvent être très graves pour les Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui négocient avec un magasin ou même avec une plate-forme de livraison. Ca va être une partie très dure et je pense que l'on en reparlera début 2009 ; pourvu qu'il n'y ait pas trop de casse dans les entreprises et notamment dans les PME.

Didier Adès

Vous êtes de quel côté en tant que transformateur et industriel agro-alimentaire ? Du côté de l'amont c'est-à-dire de l'agriculture, ou du côté de l'aval, c'est-à-dire du consommateur ?

Raymond Frénot

Tout dépend, si vous voulez. On est au milieu. On ne peut pas dire que l'on est d'un côté ou de l'autre. On a une mission, qui est celle de mettre en adéquation des produits, de vendre les produits qui sont fabriqués et de nourrir les français via la grande distribution et la distribution tout court. On ne peut pas dire que l'on prend partie pour l'un ou pour l'autre. Alors c'est vrai que cela varie en fonction des structures de nos entreprises : les coopératives, c'est vrai, sont plutôt du côté des producteurs. Car elles sont là essentiellement pour écouler les produits des agriculteurs donc avec un capital qui appartient aux agriculteurs et des orientations données du côté production ; et les entreprises capitalistiques, voire même pour certaines « filiales » de la grande distribution, qui penchent de ce côté. On est tiraillé, c'est vrai. On a de la peine à voir que les prix sont insuffisants, pour cause de concurrence mondiale. Mais on se rend compte aussi qu'en raison des intermédiaires et des interventions sur certains produits, entre le producteur et le consommateur, entre une vache vivante et la barquette, il y a beaucoup de charges à additionner. Et cela pèse sur le prix. Et tout le monde ne peut pas se l'acheter. Mais cela, c'est le serpent de mer et je ne pense

pas que l'on va le solutionner tout de suite. Nous, on est des prestataires de services par rapport à un produit.

Denis Sibille

Président d'Interbev

Nous, et on en est très heureux, nous avons un espace de dialogue avec les consommateurs, c'est le CIV, le Centre d'Information des Viandes, qui est une émanation et l'une des grandes réussites de l'interprofession. Nous avons des problématiques vis-à-vis du produit et vis-à-vis de la société ; on a eu des problèmes sécuritaires, Mme Mader a parlé de la crise de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB), c'est vrai. Il y a des problèmes éthiques, sur l'abattage rituel, sur les transports d'animaux sur de longues distances, par exemple. Car une partie de la population est préoccupée par ces problèmes et nous devons leur apporter des réponses.

Et nous avons aussi un Comité Consommateurs, crée à l'initiative de Marcel Bruel, père-fondateur de l'Interprofession et du CIV, qui a crée un espace de débats avec quasiment toutes les associations de consommateurs, ce qui nous permet de valider les messages d'information sur la viande, sur les viandes, et c'est vraiment ici la véritable mission du CIV.

Les problématiques nouvelles, émergentes auxquelles il faut répondre, c'est la problématique « viande, société et environnement ». Car dans les grandes villes et à Paris en particulier, sur une population comme les « bobos », les bourgeois bohèmes, on a des gens qui se posent de plus en plus de questions et on doit absolument répondre, sur les bilans carbone de l'activité de l'élevage, et répondre pourquoi il faut manger de la viande et continuer à manger de la viande. Je pense que l'on a su mettre dans le cadre professionnel des structures qui nous permettent de dialoguer et en tout cas de valider tous les messages du CIV, validés par les comités éthiques, scientifiques et consommateurs du Centre d'Information des Viandes.

Didier Adès

Vos messages émis correspondent-ils aux messages attendus de la part des cibles que vous visez en l'occurrence plutôt les consommateurs mais aussi l'ensemble des partenaires de la filière « lobbying » ?

Denis Sibille

Je pense que oui, dans la mesure où on a été les seuls à gérer l'information pendant la crise de l'ESB « vache folle » et s'il n'y avait pas eu le CIV, je ne sais pas qui l'aurait fait, et on l'a plutôt bien fait.

Je pense que oui puisque l'on a obtenu d'avoir un siège au Plan National Nutrition Santé (PNNS) ; et c'est notre interprofession qui y représente les autres interprofessions et les produits, ce qui veut dire que nous sommes reconnus comme une institution d'utilité publique. Alors est-ce que les professionnels valident tous les messages que l'on fait passer ? Pas forcément mais c'est bien toute la différence entre l'interprofession et le CIV. L'interprofession, c'est de la pub, c'est de la com', ce sont des accords. Le CIV, c'est de l'information qui doit être validée plus par la société que par les professionnels. Ce n'est pas nous qui parlons. C'est une démarche d'utilité publique et c'est reconnu par tous.

Si vous me demandez de quel côté nous nous situons, on représente toutes les familles, nous sommes 15 familles de la fourche à la fourchette. On a les éleveurs, le commerce, les abattoirs, les industriels, les distributeurs, qu'ils soient bouchers ou tripiers et la grande restauration. Pour moi, les industriels sont du côté des éleveurs.

Et je prends la liberté de le dire. Je vous donne mon sentiment personnel. Il est évident à mon sens que les producteurs et les industriels doivent être rapprochés le plus possible. Il n'y a pas d'avenir pour les producteurs si l'amont, c'est-à-dire les gens qui constituent le produit, de l'éleveur à la barquette en rayon, et à qui on demande toujours plus, ne fait pas front commun, pour mieux se comprendre, mieux planifier. C'est l'intérêt général, et du producteur en particulier.

Didier Adès

Oui, à ceci près qu'il faut vivre avec son temps, son époque et que la petite exploitation ou le petit abattoir n'a plus fondamentalement de moyens d'exister, devant des contraintes sanitaires, devant les cours. Et vous avez parlé tout à l'heure du voyage des bêtes avant l'abattage. Cela rend la présence locale d'abattoirs quasi obligatoire ?

Denis Sibille

On est en train d'assister à une concentration phénoménale depuis 15 mois du secteur de l'abattage et de la transformation. Autant il ne s'était rien passé pendant 15 ans. Il n'y a qu'à regarder quand on est à Paris, on est invités chez des banquiers ou chez des gens d'UNIGRAINS (Société financière spécialiste de l'agroalimentaire ; on regarde le

paysage de l'industrie agroalimentaire il y a 15 ans et le paysage à ce jour ; on place cela dans l'échiquier français, européen voire mondial, et on regarde ce qui s'est passé. Il est évident que la France n'a pas travaillé pendant 15 ans. Globalement, on a vu l'émergence d'un énorme leader mondial qui est brésilien parce que la viande c'est là-bas que cela se passe, et l'émergence d'un grand leader européen qui n'est pas français mais hollandais et qui a racheté la moitié de l'Allemagne et qui est maintenant en Angleterre. Et pendant ce temps-là, les Français qui étaient premiers et leaders de l'Europe il y a quinze ans sont dans les choux à ce jour. Ou plutôt étaient dans les choux. Depuis 15 mois, il s'est passé une restructuration très forte et l'émergence d'un grand leader national sur le bœuf et sur le porc ; il représente entre 50 et 60 % de l'activité ce qui fait que les rapports de forces dans la filière vont entièrement changer. Et plus particulièrement dans des régions comme les nôtres. Comme le faisait remarquer François Renchenmann de l'APAL précédemment, quand on représente 95 % de parts de marchés dans un secteur aussi vaste que le nord et le nord-est de la France, évidemment, le rapport de forces change.

Et je me dis que, sur le secteur bovin, je pèse mes mots : pas une entreprise n'a gagné de l'argent en 10 mois dans ce pays, à transformer des produits « viande ». On est dans une situation totalement anormale. Ce qui prouve que la structuration de l'abattage et de la transformation n'était probablement pas suffisamment faite et la prédominance de la grande distribution notamment trop forte. A un abus peut succéder un autre abus...

Demain, le petit régional que j'étais et qui avait eu l'initiative en étant en Moselle de vouloir faire perdurer un petit abattoir régional va souffrir : on a fait trop fort, probablement, trop seuls, on a commis aussi sans doute des erreurs, c'est évident. On est donc aujourd'hui dans une situation délicate sur Sarreguemines et le petit abattoir régional n'existera probablement plus, mais j'espère que quelqu'un va le reprendre.

On va vivre une situation où l'amont et ses industries auront un pouvoir qu'ils n'ont probablement pas eu. Je partage les craintes de François Renchenmann, formulées ce matin : on peut avoir peur d'une situation avec la prédominance d'un opérateur et c'est inquiétant. Mais d'un autre côté, si on ne fait pas émerger un grand leader national et que l'on a des entreprises le couteau dans les dents qui se battent tous les matins pour ne pas perdre, parce que c'est quand même comme cela la réalité depuis quelques mois, il y a quelque chose qui ne va pas. Alors on a, je pense, et cela c'est le niveau parisien qui l'a décidé, au niveau bancaire, avec COOP de France (Coopérative agricole française), avec les gens d'UNIGRAINS, les conseils d'administration différents, on a décidé de faire émerger un grand leader de la viande et je pense qu'ils ont eu

raison. On ne peut se contenter d'une situation où on est mauvais et où tout le monde perd.

Et à côté de cela, franchement, je suis très déçu et je regrette que l'on n'ait pas réussi dans notre opération, parce que je pense que le tableau, s'il reste comme cela, n'est pas beau. Je pense cependant qu'il y a une utilité à avoir un abattoir régional. Ce que Laurent Spanghero a fait dans sa région du Sud-Ouest avec ses autres collègues pour s'unir et faire qu'il y ait des pôles régionaux qui existent est fondamental. Et nous en Lorraine, en Moselle, on n'a visiblement pas su le faire, j'en suis déçu, je meurs debout, fier et wait and see, on verra.

Je ne pense pas imaginer changer l'ordre des choses. Je pense qu'il y a des complémentarités. Soit on a une place et on doit avoir une place européenne dans un marché européen c'est évident. Et il doit y avoir des structures de cette taille. Mais il doit aussi y avoir une structure régionale qui a la taille régionale et qui apporte des services régionaux, sur des produits qui sont typés. J'avoue que je suis dubitatif sur l'avenir de « Lorraine Qualité Viandes » que l'on a mis longtemps à construire tous ensemble, qui a 20 ans d'existence s'il n'y a plus une société régionale pour porter cela. Je ne vois pas le grand leader national se gratter la tête tous les matins pour faire vivre cette initiative collective d'intérêt général. C'est là où est le rôle d'une société régionale. On peut apporter des services, valoriser des petites productions.

Personne n'a parlé du cochon depuis ce matin. Je pense qu'en même temps que Fermiers Réunis s'en va, ce sera très compliqué de faire du porc dans la région lorraine. Parce que la volonté d'une petite filiale comme la nôtre, régionale mais quand même 6 000 tonnes d'abattage, 6 000 tonnes de vente, c'était aussi d'être passionnés par faire vivre le mouton, le cochon. On est quand même dans un système qui grandit mais qui risque d'oublier un peu de différence, un peu de service, un peu de valeur ajoutée, et cela c'est dommageable.

Et quand on pose la question de savoir si un « petit » peut y arriver, on a des problèmes de pouvoir d'achat énormes, on est tous à moins 8% de consommation, cela c'est aussi la réalité.

On a gardé des mesures sanitaires qui coûtent très chers ; on continue de tester sur l'ESB en relevant l'âge des tests de 30 mois à 48 mois. Je suis déçu. On sait que dans la population animale née après le 1^{er} janvier 2002, même en Angleterre, aucun animal n'a développé d'ESB. On continue de garder des mesures sécuritaires (le politique doit se protéger) donc des charges, qui pèsent 60 millions d'euros pour avoir identifié en 2007, 1 seul cas d'ESB à l'abattage sur tout le territoire national. On teste tous les animaux, cela coûte 60 millions et cela sert à quoi ? On a évalué toutes les farines. On a réglé le problème de l'ESB. Il est éradiqué. C'est terminé. C'était un épisode mauvais. Il est terminé.

Karl Gedda

Pôle de Compétitivité Fibres Grand Est

Je représente le Pôle de Compétitivité, donc les industriels à même d'absorber le chanvre. On parle beaucoup de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Je voudrais juste rappeler qu'avant qu'il y ait le pétrole c'est-à-dire il y a 50 ans, c'est l'agriculture qui fournissait toute l'industrie chimique, cosmétique, etc. Ce sont d'autres débouchés. L'idée avec le chanvre, c'est de faire revenir cette filière qui avait été éradiquée. L'industrie a besoin de matériaux renouvelables aujourd'hui. Et ce n'est pas un chanvre intensif qu'il nous faut ; c'est un chanvre qui vient s'inscrire dans une agriculture raisonnée. C'est une plante qui d'un point de vue agronomique peut permettre de mieux travailler la terre et notamment de préserver l'eau. Au Pôle, on travaille surtout sur les matériaux fibreux parce que l'on considère que ce sont les matériaux du 21^{ème} siècle et de celui d'après, parce que ce sont des matériaux high tech, et qui correspondent aussi aux contraintes de l'environnement durable. Le chanvre, c'est d'abord le fruit, que l'on peut valoriser d'une manière intéressante. Restent les pailles et les fibres que l'on peut mieux valoriser. Et l'idée, c'est de faire naître sur le territoire des transformateurs, donc des usines, à cheval entre l'agriculteur et le monde industriel, pour avoir un produit aux normes industrielles. On travaille là-dessus soit sur les fibres directement soit sur quelque chose qui va peut-être vous hérisser, sur ce que j'appelle de la bio extraction, c'est-à-dire que les plantes synthétisent naturellement les polymères, ceux qui sont dans le pétrole. Le but, c'est de retrouver ces polymères dans les plantes au lieu de faire de l'éthanol et d'autres carburants. Ce qui ne vient pas en concurrence de l'alimentaire.

Didier Adès

Pourquoi le chanvre n'a pas une bonne image ?

Karl Gedda

On pense tout de suite au chanvre exotique, au cannabis. La meilleure façon de redorer son blason c'est de lui trouver des applications industrielles, en travaillant sur des matériaux renouvelables.

Pour que ces matériaux soient renouvelables, il y a 2 générations.

Le chanvre peut intégrer directement la dernière génération : les fibres peuvent être utilisées pour faire du non-tissé, c'est à dire pour l'isolation dans votre voiture ou dans votre maison. Au-delà de cela, l'idée, c'est aussi d'introduire du chanvre dans la plasturgie ; car plus on mettra de

fibres dedans, moins on consommera de pétrole, donc avec des matériaux composites plus intéressants. Le problème des matériaux composites, c'est qu'il faut des résines naturelles et là on arrive sur la deuxième génération : il s'agit non seulement de récupérer le fruit pour en faire ce que vous voulez en alimentaire et en cosmétique, en santé, de récupérer les fibres pour faire des composites ou des non-tissés, mais aussi de produire à partir des pailles les polymères, pour pouvoir faire les résines et refaire des fibres. Car on oublie aujourd'hui qu'en 1945, les nylons étaient faits en polyamide 11, c'est à dire à partir du rilsan. Et le rilsan, c'est de l'huile de ricin. Aujourd'hui, la pétrochimie l'a remplacé par un polyamide qui est fait de manière synthétique. Le rilsan est toujours utilisé ; c'est le polyamide que l'on utilise pour faire des plateformes pétrolières car il a de bonnes propriétés mécaniques, meilleures que celui qui est fait en synthèse chimique.

Donc notre objectif, c'est de retrouver, refaire les fibres de demain en polyamide, en polyester à partir d'éléments naturels et le chanvre peut s'inscrire dans ce cadre là.

Didier Adès pour Bernard Artigue

La fréquentation du Salon de l'Agriculture est un bon indicateur pour vous ? Et vous pensez que la France des campagnes et la France des villes s'entendent bien ?

Bernard Artigue

Président de la Commission « Agriculture et Tourisme » de APCA, Président de la Chambre d'Agriculture de la Gironde

Avant de savoir si on s'entend bien ou pas, il faut se rencontrer, se parler, se voir. Le Salon de l'Agriculture en est une parfaite illustration.

Il y a 10 ans, si on avait organisé les Assises de l'Agriculture ici en Moselle, on n'aurait sans doute pas invité le représentant d' « agriculture et tourisme » de l'APCA. Pour des agriculteurs, pour une Chambre d'Agriculture et même pour un Conseil Général, l'agritourisme, il y a 5 ou 10 ans, était quelque chose d'extrêmement marginal. Alors qu'aujourd'hui, nous sommes invités et je m'en félicite au nom de l'ensemble des Chambres et plus particulièrement de l'APCA. Nous accompagnons les agriculteurs dans cette démarche là au travers de plusieurs produits notamment au travers de nos deux marques-phares, « bienvenue à la ferme » et les « marchés de producteurs ».

Je voudrais d'abord répondre à Mme Mader quand elle dit que l'on n'a pas pris suffisamment en compte les souhaits des consommateurs. Je vais vous donner un peu raison. C'est vrai que les grandes institutions, même celle que je préside, ont souvent un peu délaissé, un peu

dédaigné et même on avait presque un peu peur de faire entrer des consommateurs dans nos structures. Ce qu'il faut savoir quand même, c'est qu'aujourd'hui sur les exploitations qui ouvrent leurs propriétés, notamment au travers de l'agritourisme, et bien il y a un contact qui se crée entre le consommateur et entre le producteur ; et on ne peut absolument plus ignorer cette dimension là. En fait, ceux qui font de l'agritourisme le savent déjà depuis longtemps. Mais c'est comme toutes les minorités, il faut un certain temps pour qu'elles imposent leur point de vue. Et je suis très heureux que l'on mette en avant aujourd'hui l'agritourisme. Ce n'est pas simplement lié aux fermes qui vont ouvrir leurs propriétés, qui vont également, ne l'oublions pas récupérer de la valeur ajoutée. Car les agriculteurs ne font pas cela uniquement pour le plaisir de recevoir du monde, pour le plaisir du dialogue. Ils font cela aussi parce que l'agritourisme doit être une filière économique à part entière. Ce n'est pas pour se faire plaisir. Pour en revenir aux abattoirs, s'il n'y a plus que de grands abatteurs nationaux, comment vont vivre nos soi-disant petites filières ? Mais quand on les ramène à l'économie d'un Département, d'une Région, ce sont des filières qui comptent aujourd'hui d'une manière importante. Voilà quand même les grands messages que j'ai à dire. La Moselle peut parfaitement s'inscrire dans cette démarche d'agritourisme. Ceux qui font de l'agritourisme apportent l'image de la vraie agriculture et là on va au contact des consommateurs. Et cette image positive que donnent ceux qui font de l'agritourisme est positive pour l'ensemble de l'agriculture. Si on veut être compris dans la population, si on veut aussi que la population accepte que l'agriculture soit traitée un peu différemment que les autres compartiments de la vie nationale, cela passe aussi par cette image là.

Aujourd'hui, on ne peut pas faire comme si rien n'avait changé au cours des derniers mois. Il y a une crise économique qui est là. Il y a également l'attente des consommateurs. On a fait une petite enquête et on s'aperçoit que notre agritourisme est lié à la proximité, beaucoup plus que l'on ne le pensait. Il ne touche pas simplement le touriste qui passe. La Moselle avec une population de plus d'un million d'habitants a un véritable potentiel. Le dépaysement, ce n'est peut-être pas la peine d'aller le chercher au Maroc ou au-delà des mers. Ce dépaysement, on peut le trouver sur son propre Département. Bien évidemment, tout cela, cela s'organise.

Didier Adès

L'agritourisme est-il une nécessité économique pour équilibrer les comptes de sa ferme ou au contraire, est-ce de la générosité et de la fierté de ce que l'on fait ?

Bernard Artigue

Si on n'aime pas cela, il ne faut vraiment pas le faire. Parce que ce sont d'énormes contraintes. Et de l'autre côté, il faut bien évidemment en retirer une valeur économique. On ne peut pas le faire pour le plaisir. Ça n'existe pas, même si on aime. Faire de l'agritourisme, c'est une véritable activité. Ce n'est pas une sous-activité agricole, c'est une activité à part entière. Et si on veut que cela marche, il faut y mettre beaucoup de soi. C'est extrêmement prenant. C'est beaucoup plus facile de confier mon raisin à une coopérative que de faire le vin, le mettre en bouteilles et accueillir chez soi un touriste qui passe ou un voisin qui vient chercher une caisse de vin. Ce n'est pas du tout la même chose. Ceci étant, ce ne doit pas non plus en retour être le même revenu. On doit au-delà de cela capter la valeur ajoutée. Il y a une autre valeur ajoutée qui est difficile à quantifier, c'est l'image positive ainsi projetée de l'agriculture vers les urbains. Quand on fait nos budgets à la Chambre d'Agriculture d'Aquitaine, c'est très à la mode de dire : « cela touche combien de personnes ? 100 ? 80 ? 150 ? sur 7 à 8 000 agriculteurs, est-ce bien utile de mettre 3 équivalents temps-plein là dessus ? ». Si on en reste là, c'est un raccourci. Car on ne prend pas en compte l'image projetée sur le reste de l'agriculture, qui est extrêmement positive. Ce ne sont simplement les 100 ou 150 que l'on va toucher, et qui d'ailleurs vont tourner et faire des petits, cette valeur ajoutée dans l'image de l'agriculture, on ne la comptabilise pas et elle me paraît extrêmement importante.

Martine Cordel

Vice-Présidente de la Chambre d'Agriculture de la Moselle

J'ai travaillé sur les filières courtes et je vais intervenir en réponse à ce que vient de dire Bernard Artigue. En Moselle, les initiatives innovantes et de diversification sont plutôt récentes, une petite quinzaine d'années. On est passé très vite de l'amateurisme au professionnalisme en complément de revenus, mais aussi en revenus tout courts, avec certains agriculteurs qui ne font plus que cela après avoir développé un circuit court. La palette mosellane est large, et si on y associe la Lorraine, on n'a pas à rougir de ce que l'on y fait. Je ne vais pas détailler tous les produits du terroir, l'accueil et les opérations de communication qui sont faites, mais tout y est. Et surtout, nous avons des ingrédients que nous envient beaucoup de Départements français : un bassin de population de plus d'1,2 millions d'habitants, donc des consommateurs ; la proximité de pays comme l'Allemagne, le Luxembourg et la Belgique, où le consommateur a du pouvoir d'achat mais surtout une vraie culture

du produit qu'ils appellent eux « nature » et que je qualifierais de produit de proximité ; des circuits courts qui s'organisent à la ferme, sur les marchés et en réseau. Viennent aujourd'hui se rajouter d'autres opportunités pour notre filière courte : une agriculture bio en devenir, et je disais à mon voisin que moi qui suis à proximité de la frontière je vois ce qui se passe en Allemagne, on a intérêt à rattraper vite le cahier des charges bio européen, parce qu'on est frustrés avec notre propre cahier des charges ; le développement d'énergies renouvelables car là aussi on voit ce qui se passe de l'autre côté de la frontière ; des territoires identifiés à haute valeur environnementale qu'il faut mettre à l'honneur bientôt ; le service à la société, on n'en a pas parlé aujourd'hui mais là aussi l'agriculteur répond à une sollicitation dans le cadre d'une filière courte ; la valorisation de notre bâti ; une nouvelle opportunité foncière péri-urbaine à condition qu'une place soit accordée à l'agriculture dans cette réflexion, elle est en cours, on commence à en entendre parler mais on n'est pas sollicités.

Enfin, je vais vous apporter quelques solutions qu'il faudra travailler à l'avenir. C'est Saint-Exupéry qui a dit en son temps : « l'avenir, il ne suffit pas de le prévoir, il faut le rendre possible ».

Donc, il faut avoir des idées : on en a. Il faut aussi que l'on sache ensemble faire émerger une nouvelle dynamique dans notre Département. Et au-delà, à la Région : de nouveaux partenariats et des partenariats renforcés ; jouer la complémentarité de notre agriculture ; pour se faire une place dans la distribution locale, la restauration et surtout la restauration collective avec notre identité mosellane ; organiser ensemble de nouveaux circuits de commercialisation ; veiller et anticiper les attentes du marché ; mieux accompagner les porteurs de projets mais aussi répondre aux attentes des agriculteurs en place.

Et enfin, je terminerai par une thématique dont on ne va pas parler aujourd'hui : la communication dans notre métier, abordée tout à l'heure par Antoine Henrion. Tout ce qui se fait, on se le dit entre nous et on oublie d'en parler aux autres. Et l'occasion nous en est donnée aujourd'hui. Donc on prend cette occasion.

Reine-Claude Mader

Ce qui vient d'être dit est très important pour les consommateurs à l'heure actuelle. Il y a une dualité d'approche : d'un côté, les consommateurs ont des comportements globalement identiques, mais d'un autre côté, la tendance lourde qui change chez le consommateur actuel, c'est son désir de produits personnalisés, avec des services de proximité. La population vieillit, par conséquent elle a des besoins spécifiques. Tout cela plaide quand même au profit des consommateurs

comme au profit des professionnels et développe de nouvelles dynamiques.

Claude Vivenot

Président de LORCA, Président d'EPILOR

En tant que producteur, je me retrouve pleinement cet après-midi alors que ce n'était pas toujours le cas ce matin, avec les propos de Bruxelles dans lesquels je ne me retrouvais pas. Au niveau des filières, il y a la filière courte : concrètement, en Moselle sur quoi et comment peut-on intervenir pour aider les producteurs ? La filière courte, elle a sûrement besoin d'un accompagnement juridique, d'accompagnement de règlement sanitaire ; car les gens sont souvent de bonne volonté, sont des précurseurs, des pionniers et on fait souvent de bonne foi des choses qui ne sont pas toujours dans la réglementation. Là-dessus, la Chambre d'Agriculture et le Conseil Général ont un appui direct qui peut être intéressant. Ensuite, au niveau départemental, il peut aussi y avoir une filière de marchés du terroir mosellan permanents, sans doute que nous les producteurs n'avons pas été très offensifs là-dessus et il y a des choses à faire. Et après, j'en viendrai à une filière lorraine comme Denis Sibille l'a dit tout à l'heure car il y a peut-être danger pour « Lorraine Qualité Viandes » (LQV) qui était une très belle mise en place et qui correspond exactement à ce que veulent aujourd'hui les consommateurs ; il faut savoir la maintenir avec des structures qui ne sont plus tout à fait mosellanes mais plutôt régionales dans la transformation. Et aujourd'hui, on est capable d'assurer à un consommateur un produit complètement lorrain dans l'alimentation des animaux, qu'ils soient viande ou laitier. Et on pourrait aussi concevoir un « lait lorrain à l'herbe », s'il faut le différencier comme cela.

Mais il est bien évident que toutes ces phases-là, Bernard Artigue l'a dit, devront apporter du bénéfice ajouté, qu'il faudra partager.

Cela veut dire qu'il y aura une différenciation des services, des coûts, mais il faudra aussi que l'on l'explique bien au consommateur pour qu'il accepte que cela ne coûte pas tout à fait le même prix. Après, il y a les filières que j'appellerais de produits de masse. C'est un point souvent abordé avec Philippe Leroy et je sais que nous, sur les grandes cultures en céréales, on n'a jamais été très forts dans la transformation. Cela a été dit ce matin. En tant que producteur, franchement sur les deux décennies passées, si je raisonne uniquement dans l'intérêt du producteur, je ne le regrette pas du tout. On a bien tiré notre épingle du jeu, mais il n'est pas certain que cela continue demain et il faut se remettre en cause là-dessus.

Du côté du Conseil Général, ce n'est pas sur la valorisation de ces produits de masse que l'on attend quelque chose. Par contre, il y a un aspect important : c'est la logistique.

Cela vaut pour le transport des animaux mais aussi pour beaucoup de matières : la logistique pèse beaucoup dans les coûts. Une logistique ferroviaire est trois fois moins chère que le camion. Je cite souvent un exemple : Moselle-Rotterdam en bateau pour livrer du grain ne coûte pas plus cher que d'aller à Verdun en camion. Donc, après, on fait des choix. Et là-dessus, je pense qu'il y a des choses à réfléchir et pas uniquement pour l'agriculture. Il y a un point qui rejoint toutes ces problématiques, c'est que demain nous ne pourrions pas produire sans contractualiser dans une volatilité importante, avec des écarts importants. Contractualiser, cela fait un peu peur aux producteurs, il faut le reconnaître, surtout quand cela va bien. Mais, il faudra bien trouver un système avec un tunnel, je ne sais pas comment on fera cela, parce qu'autrement, on n'installera plus un seul jeune en agriculture. On ne peut pas avec les capitaux que cela nécessite aujourd'hui dire à un jeune : « ton chiffre d'affaires, il va varier de 50% d'une année à l'autre ». C'est impossible.

Claude Bitte

Conseil Général de la Moselle, Vice-Président, Président de la Commission « Affaires économiques, Commerce, Artisanat et Aménagement du Territoire »

Mme Mader a beaucoup employé le mot « qualité ». Pour les agriculteurs, la qualité, c'est quelque chose d'important, sachant que le prix du produit est lié à la qualité. Que ce soit le lait, que ce soit les céréales et la viande à chaque fois que nous commercialisons quelque chose, on est rémunéré d'après la qualité du produit. Je pense qu'en matière de qualité, on n'a aucun reproche à se faire.

Au contraire : regardez les efforts que l'on fait si on prend uniquement le dossier des animaux : regardez les efforts que l'on a faits dans l'alimentation, dans le bien-être animal, c'est quand même quelque chose d'exceptionnel et il faudrait que les consommateurs aujourd'hui aillent plus souvent dans les fermes pour voir ce qui s'y passe et se rendent compte de la situation réelle.

Par contre, là où j'ai été surpris c'est que personne n'a encore parlé de traçabilité. Quel est le pays où il y a autant de traçabilité en matière alimentaire qu'en France ? Faites le tour de l'Europe, faites le tour du monde, vous verrez que l'on est certainement le pays où on est le plus contrôlé, le plus suivi. On met deux boucles aux oreilles des animaux : si on en perd une, on est quasiment pénalisé.

Chacun lorsqu'il consomme quelque chose peut prouver d'où vient la matière première. C'est clair.

Autre point : si on veut produire, il faut arriver à commercialiser. Et ce sont les consommateurs qui nous le demandent. Et si on veut commercialiser, il faut également transformer nos produits. Alors là, je fais entièrement confiance d'abord à nos entreprises privées. Et surtout à la coopération. Je crois que la coopération mosellane est également exemplaire et qu'elle fait son travail et qu'elle essaie de défendre les producteurs pour qu'ils soient payés au juste prix. Je pense qu'il faut le relever. Ce que je souhaite, c'est que les agriculteurs s'engagent encore davantage dans ces structures, pour avoir le poids de la décision. Car bien souvent, aujourd'hui, on a des fermes importantes souvent sans main-d'œuvre et les gens ne sont pas disponibles. On peut, de temps en temps, confier la gestion de certaines choses à des administratifs qui souvent pourraient être contrôlés un peu davantage. Ce qu'il faut également, c'est renforcer nos filières en mettant en place des régulateurs, tant dans les volumes de production que pour les prix.

Car il est quand même important lorsque l'on voit l'évolution des prix en dents de scie, que l'on puisse quand même pouvoir savoir lorsque l'on produit quelque chose de quelle manière on va être payé.

Et sachez qu'il y a toute une série de décisions qui pourront être prises. Tout à l'heure, Claude Vivenot parlait de la mise en place de contrats que l'on signe avec des producteurs lorsqu'ils s'engagent dans une production, qu'ils aient l'assurance du prix payé à la sortie, au moment de la livraison de la production. Je crois que cela aussi c'est quelque chose qui est important et on sera obligé d'aller dans le sens-là.

Quelle est l'entreprise qui est prête à préparer des devis ou répondre à un appel d'offres si elle ne connaît pas le prix de revient de tout cela. Au-delà de cela et on a parlé à deux reprises ce matin d'observatoire : il faudrait, je crois, les jeunes se sont beaucoup investis là dedans, mettre en place un observatoire des prix. Car là il faut reconnaître qu'en tant qu'agriculteur, on est tous quelque peu perdus, sachant que l'on ne maîtrise rien du tout. L'observatoire doit nous permettre d'observer les prix mais également surtout les marges parce que je pense que c'est là qu'il y a le gros problème. En matière de marge, on est bien souvent quelque peu victimes de certaines choses imposées par des personnes que je ne veux pas nommer ici. Il s'avère également qu'en matière de responsables, il faudrait également que l'on réfléchisse sur l'aménagement du territoire. Moi je suis pour les circuits courts. Je ne suis pas pour le gigantisme, pour avoir des coopératives énormes, des entreprises privées énormes. Et je crois que chacun l'a rappelé ce matin durant certaines interventions en disant qu'effectivement les décisions ne se prennent plus en Moselle et nous, tous comptes faits, on subit.

Un exemple, que je veux vous rappeler : c'est dommage que notre ami Philippe Mangin n'est plus là ; je n'ai rien contre les meusiens surtout pas, ce sont plutôt des amis ; j'ai été président de la SAFER de Lorraine (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), j'ai accueilli le département de la Meuse et je les connais très bien, croyez moi, ils sont sympathiques et ils aiment bien travailler. Ce n'est pas vers la Meuse que je me tourne mais malgré tout, en Moselle moi personnellement j'avais monté une structure pour produire du diester. Il s'avère que 71 000 tonnes, ce n'était pas assez important pour le gouvernement et je n'ai pas pu avoir l'agrément. Je ne suis pas contre ce qui s'est fait mais j'étais quand même quelque peu frustré que l'on ne décide pas de mettre cette structure au port de Metz là où sont stockées sur place les céréales. Aujourd'hui, prendre mes céréales, les charger sur des camions, les emmener en Meuse, transformer le produit, prendre ces mêmes camions pour ramener le tourteau en Moselle, je ne sais pas ce que vous en pensez mais bonjour l'économie de CO2. Simple petite parenthèse que je voulais ici relever dans cette salle. Je passe rapidement sur les autres points : favoriser les rencontres entre les consommateurs et les producteurs, tout cela c'est quelque chose d'important, et c'est quelque chose qu'il faudra mettre en place.

Didier Adès

Ouvrons maintenant la troisième table-ronde :

Imaginer et appliquer les « nouvelles règles du foncier », favoriser la formation, la reprise et l'installation des jeunes agriculteurs et, plus globalement, sécuriser le maintien et le développement de l'activité agricole en Moselle.

Intervenants :

- **Ministère de l'Agriculture et de la Pêche** : Gilles Pelurson, Directeur-adjoint du Cabinet,
- **FNSEA** : Jean-Paul Bastian, Vice-Président,
- **FN SAFER** : André Thévenot, Président,
- **JANat** : Jean-Michel Schaeffer, Premier Vice-Président,
- **CNASEA** : François Lefebvre, Directeur des Etudes,
- **Conseil Général de la Moselle** : Patrick Weiten, 1^{er} Vice-Président.

Voici en préambule quelques-uns des principaux « points de réflexion » des Comités Techniques en lien avec les thématiques de la table-ronde :

- rédaction d'une charte agricole entre les collectivités et la profession (Etat/CG, Collectivités, Organisations professionnelles agricoles),
- soutien financier au nouveau parcours de formation,
- engagement sur une politique de réhabilitation des friches industrielles et des délaissés routiers,
- soutien financier avec prime au cédant, parrainage, pré-retraite, gestion des crises et des assurances,
- organisation des exploitations (Etat-Europe).

Jean-Michel Schaeffer

JANat - Premier Vice-Président

Je vais intervenir sur ce qui nous préoccupe véritablement, nous les jeunes agriculteurs : l'installation de l'ensemble des jeunes qui veulent s'installer en agriculture. Il y a différents critères pour s'installer. Le premier a été traité ce matin : c'est d'avoir un minimum de cadre économique stable pour que les jeunes puissent s'installer. Cela, c'est un minimum qu'il nous faut. Il faut une année pour produire des céréales ; il faut plusieurs années pour produire un bovin. Donc, quand on a un prix à l'instant T, avec la réactivité très faible que nous avons, il

nous faut quand même un minimum de stabilisateurs pour qu'un jeune, au début de sa carrière professionnelle, à un moment fragile de sa vie, avec des investissements prévus avec un minimum de stabilité, puisse faire face à l'ensemble de ses investissements et puisse simplement dégager un revenu. Donc là-dessus, il nous faut une organisation minimum des filières, il nous faut quand même des stabilisateurs au niveau des frontières, donc cela c'est tout l'enjeu politique qu'il faudra travailler.

On sait que le Ministre y travaille notamment avec les pays de l'Europe du Nord qu'il faudra convaincre car ils ont quand même des théories très libérales. Nous espérons que la crise financière va les faire réagir sur certaines choses, comme l'idée que le marché n'est peut-être pas le maître-mot pour tout réguler. Ça, c'est le cadre « économie ».

Ensuite, l'autre cadre, c'est l'accompagnement que l'on peut apporter à un jeune qui veut s'installer dans l'agriculture. Donc au niveau de ce contexte-là, on avait déjà un accompagnement qui se faisait au niveau agricole, qui était un stage préparatoire à l'installation, avec un minimum de diplômes, et un stage professionnel de 6 mois qu'il devait réaliser pour s'installer dans le dispositif aidé.

Alors, on est parti d'un constat : l'âge des agriculteurs est de plus en plus avancé ; on est passé aujourd'hui de 22 à 28 ans pour l'âge de l'installation. On a des profils de jeunes qui s'installent avec des parcours de plus en plus variés, qui ont souvent eu des détours professionnels. L'objectif est également de raccrocher ceux qui ne passaient pas par ce dispositif-là, donc de recréer un nouveau dispositif incitatif à l'installation. Nous, les jeunes, nous avons fait un rapport d'orientation lors de notre congrès en 2006, un moment fort dans l'existence de notre syndicat, et nous avons vraiment complètement remis à plat le dispositif que nous voulons proposer aux jeunes pour leur installation.

L'idée centrale, c'est de dire : comme les parcours sont de plus en plus variés, il faut personnaliser de plus en plus.

Nous avons travaillé l'ensemble des textes pour que cela aboutisse et nous voulons respecter notre engagement avec nos partenaires et je demande au Ministère que le délai du 1^{er} janvier 2009 soit respecté et que le financement à l'installation soit à la hauteur de l'attente des jeunes.

Gilles Pelurson

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - Directeur-adjoint du Cabinet

Sur les mesures d'accompagnement qu'évoquent les jeunes agriculteurs, nous sommes bien sûr, et vous le savez bien en tant que vice-président, en discussion hebdomadaire avec vos organisations.

Je voudrais simplement poser d'abord un principe et rappeler pourquoi une politique de l'installation. La dotation « jeune agriculteur » qui est l'un des instruments que tous les jeunes connaissent est quelque chose qui est désormais assez ancien puisqu'elle date de 1972. Et depuis 1972, les interventions en faveur de l'accompagnement à l'installation n'ont jamais été remises en cause dans leur principe et ont toujours été renouvelées. Le Ministre en a fait une priorité de sa politique parce qu'il n'a pas mis longtemps à comprendre que l'installation dans l'agriculture était quelque chose de particulier par rapport à d'autres créations d'entreprises.

Particulier parce que ce sont des investissements lourds avec des taux de retour sur investissements extrêmement lents.

Particulier parce que c'est un métier que l'on épouse avec des technicités extrêmement fortes.

Particulier parce qu'il y a toute la problématique du foncier et j'apprécie beaucoup que les organisateurs aient relié les deux problématiques dans la même table ronde.

Alors s'agissant des outils d'accompagnement, je voudrais d'abord vous donner un chiffre. Dans le budget 2009, le Ministre, mais je crois que vous le savez parce que vos organisations étaient à la conférence de presse, a fait le choix d'affecter 152 millions d'euros en soutien à la politique de l'installation, des euros qui sont doublés par tout le débat que l'on a eu ce matin par des crédits européens ; ce qui double la mise et traduit une volonté très forte de sa part dans un contexte budgétaire qui vous le savez est très tendu.

Ces 152 millions représentent plus de 13% de budget par rapport à 2008.

Et cela doit permettre de financer les outils suivants : les outils classiques que sont la dotation jeunes agriculteurs, le prêt bonifié, vous le savez, avec un objectif de 130 millions d'euros de prêts bonifiés pour 2009 et puis des outils d'accompagnement, je pense aux Plates-Formes d'Initiatives Locales (PFIL), avec lesquels vous êtes des acteurs de premier plan sur la gestion des répertoires d'installation, avec aussi des exonérations de charges sociales et puis les stages préparatoires à l'installation.

Aujourd'hui, après ces outils que le Ministre a souhaité renouveler, on a deux sujets majeurs sur l'installation qui sont des sujets pour aujourd'hui et également pour demain : d'un côté, c'est le coût croissant pour le jeune agriculteur qui s'installe parce que, de plus en plus, il prend des exploitations qui sont de vraies petites entreprises, qui sont mises aux normes avec des investissements.

Evidemment, le coût d'accès, la marche à franchir, est de plus en plus haute pour un jeune agriculteur, qui la plupart du temps, part d'un cadre familial ou d'un cadre individuel. Donc, il faut que l'on trouve des outils pour cela, je ne vais pas revenir sur ceux que la loi a déjà mis en place, je pense notamment à la loi de développement des territoires ruraux. Et puis, la deuxième question, c'est celle que vous avez amorcée et je vais y répondre, c'est la question de la personnalisation du plan d'accompagnement d'installation. On se rend compte que de plus en plus de jeunes s'installent hors cadre familial c'est-à-dire d'une origine non-agricole. Cela rend encore un peu plus complexe la question de l'évaluation de la capacité professionnelle et la maîtrise du foncier et pour ceux-là, les jeunes agriculteurs notamment, on souhaitait adapter le parcours pour le plan de professionnalisation.

Alors je vous réponds : l'ambition du Ministre est bien que le décret sorte avant le 31 décembre, que tous les textes soient prêts pour le 1^{er} janvier 2009. Vous le savez, il y a quelques calages qui sont en cours donc je pense très sincèrement que c'est une question de quelques jours.

Donc, le dispositif sera prêt. Juste un dernier mot sur le foncier : c'est une question assez grave, que vous avez posée car quand on regarde l'évolution du foncier en France et dans le monde on se rend compte que chez nous ce sont chaque année 60 000 hectares de terre qui disparaissent et qui sont artificialisées de façon irrémédiable.

Cela veut dire que tous les 10 ans, c'est l'équivalent d'un Département français, c'est un mouvement qui ne s'accélère pas mais qui ne se ralentit pas non plus. Donc, c'est quelque chose qui s'accumule et qui en tant que tel exige de notre part non pas à remettre en question les plans d'aménagement et de développement qui sont nécessaires, mais qui exige une gestion beaucoup plus parcimonieuse, plus précautionneuse sur le foncier et qui nécessite une meilleure mobilisation des instruments que nous avons.

Simplement, je veux dire ici la conviction du Ministre de l'Agriculture ; il s'agit moins aujourd'hui, pour avancer, pour mieux gérer ce problème-là, de créer de nouveaux outils que de mieux utiliser les outils existants.

Et je terminerai, simplement par un chiffre qui me semble assez frappant : si on regarde la surface agricole utile mondiale divisée par le

nombre d'habitants, cela fait moins de 2 000^{m2} aujourd'hui par habitant. Je crois que cela donne à réfléchir.

Didier Adès

Revenons sur les transferts de terre. Comment faites-vous aujourd'hui avec l'âme fortement chevillée au corps pour arriver à faire ce métier ?

Jean-Michel Schaeffer

Le métier d'agriculteur, comme beaucoup de métiers, nécessite d'être motivé pour l'exercer, pour le faire. C'est un métier où l'on est chef d'entreprise, où l'on a des responsabilités, donc par définition, il faut avoir une motivation dès le départ pour l'exercer...

Didier Adès

Vous confirmez les chiffres, terribles, de la disparition pure et simple de la terre agricole. C'est vraiment dramatique.

François Lefebvre

CNASEA – Directeur des Etudes

Je le confirme et je le mets également en rapport avec le renouvellement des générations agricoles. Il y a quand même quelques chiffres qu'il me semble nécessaire de rappeler. Nous avons en 1900 une population de chefs d'exploitation d'environ 5 millions. Aujourd'hui, elle est de l'ordre de 500 000 agriculteurs. Autrement dit, en l'espace d'un siècle, le nombre d'agriculteurs a été divisé par 10. Et actuellement, ce que l'on remarque, c'est que jamais le niveau d'installation n'a été aussi bas qu'aujourd'hui.

C'est le plus bas niveau historique puisqu'il est de l'ordre de 16 000 à 17 000 installations annuelles depuis le début des années 2000.

Et ce alors même qu'en ce moment, depuis 2005 et encore pour quelques années, nous sommes normalement dans le cadre du départ à la retraite de cette fameuse génération du baby-boom. Et force est de constater qu'il n'y a pas d'effet baby-boom sur les installations.

Plus grave : comparons les pyramides des âges. Celles de 1994 et celles de 2006 : le nombre de chefs d'exploitation en place de moins de 35 ans a été divisé par 2 entre 1994 et 2006.

Y a-t-il pour autant une crise des vocations et le job n'est-il plus attractif ? Réponse : non. Une preuve : il suffit de regarder l'ensemble des personnes qui sont inscrites dans les répertoires départementaux à

l'installation, toutes ces personnes qui toquent à la porte du monde agricole et qui désirent trouver une exploitation agricole. Elles sont plus de 15 000 en France, 15 000 dont peu finalement trouve l'exploitation correspondante à leurs demandes.

Donc, non, il n'y a pas de crise de vocation. En revanche, et là, on rejoint immédiatement la thématique du foncier : quid de la relève ? On a vu cette division par 2 du nombre de personnes de moins de 35 ans entre 1994 et 2006. Si on regarde les surfaces de terres libérées pendant ces mêmes années, on voit aussi qu'elles ont été divisées par 2. Il y avait à peu près 2 millions de terres libérées en 94, mais en 2006, on passe à environ 1 million. Forcément, on n'installe pas le même nombre de personnes sur 1 million que sur 2 millions d'hectares. Et cela d'autant plus que les terres libérées ne sont pas des terres qui vont toutes vers l'installation. Bien au contraire : si je schématise, ce sont des chiffres assez grossiers, prenons le million d'hectares de terre libérés chaque année : 400 000 vont à l'agrandissement, 100 000 disparaissent de la surface agricole utile. Il n'y a donc plus que 500 000 ha qui vont, eux, à l'installation.

Le Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (CNASEA), cet excellent établissement public, vient de terminer une grande étude sur les prévisions d'installation à l'horizon 2020.

Combien de personnes peut-on installer avec 500 000 ha ?

A l'horizon 2020, ce ne sont plus 16 000 ou 17 000 installations annuelles actuelles que nous aurons, mais entre 10 000 et 11 000 installations annuelles à cette époque-là.

Et on voit bien là toute l'importance du foncier.

Car on ne s'est pas contenté d'une simple projection. On s'est dit ; tiens, si on prenait un scénario favorable et un autre plus catastrophique ?

Un scénario favorable : si au lieu des 0,7 ha supplémentaires chaque année de Surface Agricole Utilisée (SAU) moyenne à l'installation, on passait seulement à 0,5 ha ? Et, en plus, on va se débrouiller pour trouver des terres supplémentaires, par exemple 100 000 ha. Comment fait-on d'ailleurs pour trouver 100 000 ha ? La première idée est d'aller piocher dans les 100 000 ha qui disparaissent. Est-ce possible ? On est presque tenté de dire oui. Pourquoi ? D'autres arrivent à le faire. Nos voisins allemands, à croissance égale, consomment deux fois moins d'espaces que nous. Mais les 50 000 autres ha, où les trouver ? Là est toute la question. Soyons naïfs : quand il s'agit de trouver du foncier et lorsque l'on a cette répartition des terres, où les trouver ? On a parlé des hectares qui quittent la SAU. Et les 400 000 ha qui vont à l'agrandissement, faut-il se poser la question ? Continuons à être naïfs, toujours plus : si on ne peut pas récupérer des terres disparaissant de la

SAU, si on ne peut pas en récupérer sur celles allant à l'agrandissement, comment faire pour trouver de l'espace supplémentaire pour installer davantage ? Cela voudrait-il dire qu'il faut se poser la question de savoir si on peut installer des gens sur moins d'espace ? Je n'ai pas la réponse ; je n'ai que des questions mais pour l'instant, je ne vois pas d'autres solutions qu'une de ces trois, ou un mélange de ces 3...

Revenons sur l'hypothèse la plus favorable, celle du passage de 0,7 à 0,5 ha plus la récupération de 100 000 ha. Et bien, de ce seul fait là, on arrive à avoir 3 000 installations annuelles supplémentaires.

Inversement, si on prend une autre hypothèse, celle du passage de 0,7 ha à 1,5 ha, une hypothèse pas si absurde que cela car si on regarde la courbe de la SAU moyenne sur 10 ans, son augmentation a été de 0,7 ha par an, mais si on regarde sur les 3 ou 4 dernières années, cette augmentation a été de 1,3 ha.

Donc finalement, l'hypothèse de 1,5 ha, même si je la présente de manière un peu catastrophique, n'est pas absurde. Et là, on perd 2 000 installations par an à l'horizon 2020.

Toute l'importance du foncier est là.

André Thévenot

FN SAFER - Président

Je partage totalement cette analyse. La SAFER, qui est un observatoire national, a tiré la sonnette d'alarme depuis un certain temps sur le prélèvement exagéré, gaspillé que la France a comme schéma aujourd'hui, puisque depuis longtemps nous prélevons 60 000 hectares de nos meilleures terres sur les 10 à 11 millions de terres qui ont le plus fort potentiel agronomique. C'est là-dessus que l'on puise pour asseoir le développement industriel, l'urbanisme, les infrastructures. Et je crois qu'il est temps dans ce pays de se poser la question de la gestion de l'espace. Une autre question peut-être insuffisamment abordée ce matin : il ne faudrait pas que la crise financière d'abord, la crise économique ensuite, puissent masquer le fait que la crise alimentaire n'est pas derrière nous mais devant nous.

Hier, j'étais avec Jean-Paul Bastian à un colloque sur la faim dans le monde, sur le défi alimentaire. La question de la terre agricole est réellement posée. Au plan mondial, c'est l'équivalent de la moitié de la Grèce qui disparaît tous les ans. Cette question de réductions des surfaces agricoles mais aussi peut-être l'évolution du climat qui demain va perturber un certain nombre d'écosystèmes ou de productions sur certains territoires, doit nous faire dire que la terre agricole doit être protégée au même niveau que l'eau ou l'air.

Aujourd'hui, en France on a été capable de créer une certaine législation pour protéger un certain nombre de biodiversités et cela fait partie aussi des enjeux de demain ; mais toutes les dispositions qui ont été prises et je voudrais dire le contraire de ce que le représentant du Ministre de l'Agriculture a dit, les outils qui ont été mis en place pour protéger l'agriculture ou la terre agricole, sont nuls et non efficaces...

En clair, les deux dernières lois ont prévu un certain nombre de moyens ; les Zones Agricoles Protégées (ZAP), vous pouvez aujourd'hui faire le bilan du nombre de ZAP mises en place par les collectivités : il y en a moins de 10. Et il y a aussi la dernière loi sur le développement des territoires ruraux (articles 73 et 74), les dispositifs pour protéger les espaces naturels et agricoles périurbains et qui peuvent être mis en place par les Conseils Généraux. Ces dispositifs extrêmement lourds n'auront pas plus d'efficacité que les zones agricoles protégées.

Donc, tout le monde est d'accord sur le bilan de ce prélèvement exagéré et qu'il faut réduire. Pas simplement aussi pour la sécurité alimentaire, mais chaque fois que l'on prélève de la terre pour l'artificialiser, il faut savoir aussi que c'est du carbone qui est relâché dans l'atmosphère sans possibilité de captage et qui renforce l'émission de gaz à effet de serre donc le réchauffement climatique. Donc, il faut que l'on se repose les bonnes questions et que l'on regarde s'il n'y a pas une nouvelle gouvernance de l'espace à organiser. Et je pense, - aujourd'hui, il y a certainement beaucoup d'élus parmi nous - , la gouvernance de l'espace est menée simplement par les maires.

Et j'en suis un. Je viens de refaire mon Plan Local d'Urbanisme (PLU) et en termes clairs, je fais ce que je veux sur ma commune. J'ai pu mettre les hectares que je voulais éventuellement à l'urbanisation. Personne ne m'a demandé pourquoi je faisais cela et si j'en avais véritablement besoin. Tant que l'on ne reverra pas cette gouvernance – il y a des expériences assez remarquables qui existent dans d'autres pays, comme au Québec, ou en Allemagne, présentées récemment au colloque foncier de la FNSEA – , et bien on s'aperçoit qu'il y a toujours une contrainte supérieure à la décision de la collectivité. Autrement dit, il faut que l'on arrive à un zonage pérenne des terres agricoles et pour cela, il n'y a pas à refaire des zonages classiques ou autres, nous avons des documents d'urbanisme avec des zones agricoles ; ils doivent être pérennisés. Il faut que demain, lorsqu'il y a des déclassements, on puisse peut-être avoir une « haute autorité » qui permette ce déclassement. Une haute autorité, je ne veux pas dire comme dans l'audiovisuel, mais qui ne subisse pas un certain nombre de pressions tant de la part des propriétaires que des élus.

Je suis conscient aussi qu'aujourd'hui même, le développement de l'intercommunalité a favorisé le développement du prélèvement. Je suis

aussi dans une communauté de communes ; tout le monde veut sa zone d'activités pour récupérer des entreprises et avoir l'emploi et la taxe professionnelle même si la zone d'activités voisine, à quelques kilomètres, est complètement vide... Donc, voyez qu'il y a de réelles questions à se poser sur le sujet.

Didier Adès

Au-delà des questions sur le rôle de l'Etat, que pouvez-vous faire les uns et les autres pour vous prendre en main ?

André Thévenot

Moi, je pense que les organisations agricoles commencent à s'intégrer dans cette démarche de protection des terres. Et je voudrais dire quand même dire qu'il y a 15 jours, la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) a fait un grand colloque sur le foncier pour essayer de signer une déclaration d'intention avec un certain nombre d'institutions. Et aujourd'hui, nous sensibilisons la Fédération des Maires ruraux, l'Association des Départements de France, - nous sommes en train aussi d'essayer de faire signer cette déclaration d'intention y compris sur les Régions de France -, les Communautés de Communes, un certain nombre d'institutions qui ont pignon sur la gestion de l'espace, pour qu'ils prennent conscience qu'il faut essayer de réduire à peu près de moitié le prélèvement des terres agricoles d'ici 2015.

Et cela a été dit par François Lefebvre : aujourd'hui, à croissance égale, l'Allemagne consomme moitié moins d'espaces que nous.

Et aujourd'hui, l'agriculture et l'espace agricole n'ont jamais été considérés comme un secteur économique, ou en tout cas comme quelque chose de très intéressant pour l'économie.

Un élu, quand il regarde une terre qui n'est ni urbanisée ni en zone d'activités mais en activité agricole, la considère quasiment comme un espace vierge.

Jean-Pierre Bastian

FNSEA – Vice-Président

Je suis là au titre de la FNSEA mais aussi comme voisin d'Alsace.

J'ai déjà écouté Philippe Leroy à deux reprises : une fois au congrès de la Fédération Nationale Bovine (FNB), une autre à la FNSEA, avec un discours agricole très fort. Aujourd'hui, je me rends compte que ce ne

sont pas seulement des paroles, mais une vraie volonté du Conseil Général de la Moselle.

J'ai beaucoup souffert ce matin avec le débat sur l'avenir de la PAC et c'est justement le dossier que je suis personnellement à la FNSEA... Mais sur l'installation des jeunes, je vais dire à mon collègue alsacien Jean-Michel Schaeffer que le débat sur l'installation est celui de toute la profession. Et il est très important car il y a, à certains moments, une concurrence entre ceux qui sont en place et ceux qui veulent s'installer.

Il faut que l'on trouve entre la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs un certain nombre de convergences pour gagner ce pari du renouvellement des générations. Sur l'artificialisation des terres, le débat sur l'aspect agricole est presque minoritaire. Si nous voulons parvenir en France à faire moins d'artificialisation, comme par exemple en Allemagne, ce ne sont pas les agriculteurs qui vont gagner cette bataille. Il faut créer une prise de conscience de l'ensemble de la société. Nous ne pourrons gagner, obtenir un certain nombre de lois-cadres, que si l'opinion publique et les élus nous comprennent et nous appuient. A cet égard, ces Assises qui font dialoguer agriculteurs et élus est exemplaire, suscite à la fois une prise de conscience et un débat de société.

Entre nous, ce débat est trop facile ; il faut l'avoir avec l'ensemble de la société et demain, dans chaque département, dans chaque région, avoir un débat de ce genre pour que l'on ait une chance qu'ensuite, les élus à Paris prennent une loi courageuse. Si on attend une loi à l'Assemblée Nationale, et si on ne crée pas la prise de conscience au niveau local, on n'y arrivera pas.

Sur l'installation, et François Lefebvre l'a très bien démontré, il y a d'autres enjeux, beaucoup plus importants que l'artificialisation.

Sur le foncier, ce que je voulais dire, c'est que le débat sur l'installation n'est pas qu'un problème du foncier.

Il est évident que l'ensemble des capacités de production ou l'ensemble du capital d'exploitation sont concernés : comment financer, comment se le répartir, comment capitaliser avec le bâtiment, le cheptel.

Le foncier, il faut s'y attendre, va rester rare et cher.

Sur ce point et pas forcément sur d'autres, je dirai mon accord avec le représentant du Ministre sur la nécessité de réinventer une nouvelle politique d'installation, car au fil des années, le défi a complètement changé. Il ne faut pas regretter que l'on soit passé de 5 millions d'agriculteurs à 500 000. Certaines spécialisations, rationalisations étaient nécessaires et il fallait les réaliser tant qu'il y avait des débouchés dans les autres secteurs. Quand les quotas laitiers sont arrivés, on avait dans mon Département, en Alsace, 30 000 litres de moyenne et 4 000 producteurs de lait. On était plus fragiles

qu'aujourd'hui et maintenant on est à 500 producteurs à 300 000 litres de moyenne.

Mais à un certain moment, il faut que l'on évite de descendre en dessous d'un certain seuil, avec des baisses qui peuvent se révéler d'autant plus catastrophiques dans certains secteurs si on ne réussit pas le pari de l'installation.

Ca va donc plus loin que le seul foncier.

Mon second message, si vous le permettez, c'est quand même par rapport à la politique agricole (j'en profite pour parler au nom de la FNSEA) que nous défendons pour l'avenir de la politique agricole, sur l'OMC, à Bruxelles, sur le bilan santé : c'est la stabilité et c'est encore plus vrai pour le jeune que pour les autres.

A revenu égal sur 10 ans, quand les prix montent et descendent, celui qui est en place depuis longtemps le supporte mieux que le jeune qui s'installe. Et là, il faut que les jeunes fassent très attention car dans certains secteurs, les exploitants en place ne veulent pas qu'il y ait trop de jeunes qui s'installent, pour éviter de partager le gâteau, soit le foncier, soit les droits à produire.

Ce débat n'est pas franco-français mais il vaut surtout pour certains pays d'Europe. Les producteurs de porcs sont peut-être un exemple : les prix montent et descendent ; les jeunes ou les faibles ne s'installent pas, et n'ont pas leur chance. Donc, il faut viser une politique de stabilité, avec de la régulation, c'est particulièrement important pour les jeunes agriculteurs. Ce que nous défendons à la FNSEA c'est que cette politique agricole ne soit pas entièrement libérale, qu'elle garde des filets de sécurité, un peu de stabilité. Pour conclure, je vais défendre un peu le représentant de la Commission, et notamment sur la politique d'installation...

Le deuxième pilier, ce n'est pas que du prélèvement, de la politique environnementale ; c'est aussi de l'argent. A l'origine, le deuxième pilier n'était pas abondé par la modulation. C'était des moyens propres.

Et c'est le deuxième pilier qui a permis la politique d'installation.

Il a aussi permis la politique des plans bâtiments, qui est une merveilleuse politique d'installation. On encourage, on donne des subventions jusqu'à 40% au jeune qui construit une étable. Donc, s'il faut peut-être limiter une partie du deuxième pilier, il faut garder au moins dans l'esprit cette politique pour l'installation des jeunes : ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain parce que la politique d'installation repose sur le deuxième pilier depuis 20 ans en France.

Jean-Louis Everaerts

Avant de répondre, je formule d'abord un engagement qui ne vaut que ce qu'il vaut du point de vue de son efficacité : il est clair que quand je rentrerai la semaine prochaine au bureau, je ferai un compte-rendu de ce que j'ai entendu aujourd'hui et j'ai bien compris qu'il y a une demande de stabilité et de régulation.

J'entends bien ce que cela signifie. Et le débat que l'on a eu ce matin pose les limites de cette revendication.

C'est vrai aussi que je me suis laissé entraîner ce matin dans un débat pour lequel je ne suis pas forcément le plus à l'aise parce que je suis le fonctionnaire qui suit le développement rural c'est-à-dire le deuxième pilier. Il fallait bien répondre aux sollicitations. Je ne voudrais pas laisser se développer l'idée chez certains qu'il y aurait un antagonisme entre le premier et le deuxième pilier. Car si ce malentendu perdurait, j'aurais un sentiment d'échec par rapport à l'accomplissement de ma mission.

On vient de parler cet après-midi de l'amont et de l'aval, des rapports avec les consommateurs. Je voudrais pour ma part vous parler de cette boîte à outils qu'est le programme de développement rural hexagonal, avec ses applications en Lorraine sous l'intitulé de « document régional de développement ». Cette boîte à outils, c'est 174 millions d'€ européens, que l'on va multiplier par un peu plus que 2 pour les contreparties nationales et auxquelles on va ajouter un petit paquet de millions pour les aides supplémentaires probablement de la part des conseils généraux, des conseils régionaux et de l'Etat aussi, et de l'Agence de l'Eau. Soit, en arrondissant à la louche, un paquet de 400 millions d'€ pour la période 2007-2013, c'est quand même quelque chose. Sur les consommateurs et sur la transformation, c'est dans le second pilier que l'on trouvera des outils pour soutenir la filière agroalimentaire, pour la promotion de ces produits, pour la promotion des produits de qualité et bien évidemment pour l'installation des jeunes agriculteurs. On a parlé d'agritourisme, c'est aussi dans le second pilier, au titre de la diversification des activités agricoles, de la promotion du tourisme et du patrimoine rural.

J'ai bu du petit lait quand j'ai entendu le représentant de la Préfecture : il a tenu le discours que je n'ai pas tenu faute d'avoir son talent...

Soyez sensibles à cet enjeu ; il vous concerne.

Chers agriculteurs, si le second pilier ne vous convient pas, dites-moi que les Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels (ICHN) ne vous plaisent pas, dites-le-moi. Osez...

René Marx

Président du Syndicat des Propriétaires et Exploitants d'Étangs (National/Est)

On a parlé de diversification : une belle nature, des paysages, l'entretien des espaces naturels, image, qualité et filière. Agriculture égale nourriture : lait, viande, céréales, ce sont les trois points forts reconnus. Les autres sont plus ou moins ignorés. Autre point important : l'agro-environnemental, avec l'entretien des espaces naturels ou artificiels, le développement du tourisme à la découverte de nos exploitations piscicoles et forestières. Apportez du soutien aux propriétaires d'étangs, au maintien du milieu exceptionnel que nous représentons, avec 40 000 propriétaires en France. La Lorraine et la Moselle ont beaucoup de surfaces et c'est un Département où il y a beaucoup de professionnels. La CEE ne pourra plus imposer des contraintes fortes comme Natura 2000, ou zones humides sans participer à l'installation, au financement des jeunes agriculteurs. Voilà un débouché pour les jeunes sans avoir un capital financier pour s'installer.

Didier Adès

Et la Moselle, dans l'ensemble des points abordés cet après-midi ?

Patrick Weiten

Conseil Général de la Moselle, 1^{er} Vice-Président

Comme Vice-président chargé des infrastructures routières, je suis arrivé comme prédateur. Car j'artificialise aussi. Mais en cette qualité-là, je voudrais aussi regarder l'agriculture sous l'angle économique et rappeler tout de suite que l'agriculture mosellane, c'est près de 15 000 emplois qui ne se délocalisent pas et qui sont profondément ancrés sur la terre de Moselle.

La grande question qui va se poser à nous est celle du renouvellement des exploitations : dans les 5 à 10 ans, 30 % c'est-à-dire 800 exploitations vont changer de main ; dans les 10-15 ans, 60%, ce qui veut dire qu'il y aura 90% de renouvellement de nos exploitations agricoles mosellanes dans les années à venir. C'est une réalité, une préoccupation et une grande question. Certes, on a évoqué le soutien qu'apportent l'Europe, l'Etat dans l'installation et le développement des activités. Mais se pose également la question de la capacité de nos jeunes agriculteurs à investir et capitaliser. Et si on aborde l'agriculture sous l'angle économique, en Moselle, nous avons mis en place un Fonds de garantie qui permet ensuite dans l'industrie et dans l'artisanat face aux établissements bancaires de trouver là aussi des moyens de

financement des investissements. Pourquoi ne pas imaginer dans le même esprit un fonds de garantie qui puisse être alimenté par le Département, confié à un établissement bancaire ou à un établissement de cautionnement et qui puisse apporter une contribution de trésorerie ou en capital aux jeunes agriculteurs afin de pouvoir s'installer ?

Car dans les 10 ans, la pyramide des âges évoquée va représenter une véritable difficulté pour l'ensemble de notre territoire rural et de nos territoires agricoles.

Le deuxième point que je veux évoquer est celui du foncier, éminemment important et qui répond à un paradoxe : il maintient les populations sur les territoires ruraux, ce qui sous-entend d'avoir les infrastructures routières et ferroviaires nécessaires afin de relier ces territoires ruraux aux territoires urbains. Il permet de maintenir nos jeunes sur ces territoires-là et de les faire profiter d'équipements publics de qualité ; enfin, cela permet de garder sa population et ses atouts à un Département « millionnaire », avec des filières courtes, grâce à la présence du consommateur aux portes de l'exploitation, ainsi que d'avoir les infrastructures nécessaires et suffisantes pour raccourcir les distances entre le producteur et le consommateur.

Et je voudrais réagir et rebondir sur ce que vient de dire mon voisin, plutôt pessimiste sur l'avenir et en sa qualité d' élu, soucieux d'imaginer de nouvelles structures. Je pense que ces structures se mettent en place et je suis convaincu que les communautés de communes, les communautés d'agglomération vont aller dans le sens d'un prélèvement plus équilibré, plus harmonieux et plus respectueux du foncier agricole et rural aux travers des plans locaux de l'habitat, des Schémas de Cohérence Territoriaux (SCOT).

Et là, je pense que l'agriculture doit trouver plus de place, dans les réflexions qui sont menées sur ces schémas de cohérence.

En Moselle, ils sont tous ou en cours d'élaboration ou en cours d'installation et là, je pense que l'agriculture a un véritable rôle à jouer, dans la prescription de ces schémas.

Ensuite, on a évoqué la volonté de chacune des communes de disposer de sa zone d'activités ; si nous installions une véritable taxe professionnelle unique, il n'y aurait pas cette concurrence à la zone d'activités. Il y aurait de véritables zones communautaires qui permettraient d'avoir une véritable mutualisation des moyens, de rationaliser le prélèvement sur les territoires, d'organiser l'économie également sur les bourgs-centres et d'éviter d'aller aménager des zones sur des secteurs où l'on sait qu'elles ne fonctionneront pas.

Et je pose enfin la question qui n'a pas été évoquée, celle des friches industrielles. Il faut savoir que la Moselle a été profondément touchée : ces stigmates existent encore sur les restructurations dans le Bassin

houiller, dans le Bassin sidérurgique ; il y a là des milliers d'hectares disponibles. Nous n'avons pas eu encore aujourd'hui le réflexe de rendre à la nature, de passer du cosmétique à l'économie agricole et donc de mettre en place les moyens afin de pouvoir d'abord dépolluer et ensuite de rendre des zones qui ont été certes aménagées mais qui ne répondent plus du tout parce qu'elles sont en fond de vallée, parce qu'elles ne sont pas desservies comme il le faudrait, et qu'elles sont complètement inadaptées à la demande économique aujourd'hui sur le territoire.

Et je pense que, au travers des outils qui existent, comme la SAFER, comme l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine) qui agit maintenant dans le cadre de schémas d'agglomération et d'une réflexion globale de prélèvement, je suis intimement convaincu que l'on arrivera à rendre à l'agriculture des espaces qui ont été, il y a plusieurs siècles peut-être, prélevés et qui mériteraient une nouvelle activité agricole, sous forme d'activité économique dans les territoires péri-urbains, voire urbains.

Didier Adès

Pour un maire de commune rurale, ce n'est pas plus rentable en termes de taxe professionnelle d'avoir une entreprise, une industrie plutôt que des champs ?

André Thévenot

Bien sûr que si. Je suis maire d'une commune rurale avec dans mon budget pratiquement 0 centime de taxe professionnelle. Nous sommes en Taxe Professionnelle Unique (TPU) donc c'est toute la communauté de communes qui est bénéficiaire de la taxe professionnelle.

Mais ce que je vois surtout, c'est la concurrence entre ces communautés de communes pour attirer l'entreprise dans l'une et surtout pas dans l'autre. Et je souscris à ce que vient de dire Patrick Weiten sur une réforme de la fiscalité locale, ce qui permettrait aussi à l'aménagement du territoire d'être peut-être plus cohérent.

Jean-Pierre Bastian

Je veux répondre à M. Marx, peu aimable à mon égard dans son intervention. Je ne sais pas si vous avez fait un autre métier ou si vous étiez agriculteur, mais si vous m'avez bien écouté, vous m'avez entendu dire au nom de la FNSEA que nous étions favorables à une vraie politique de l'installation, c'est-à-dire que l'on accepte à l'intérieur des mêmes budgets que l'on fasse des différences pour aider les jeunes

comme on l'a encore montré lors des arbitrages de la conférence sur les revenus.

Je suis favorable à la politique de l'installation : depuis 30 ans, dans tous les Départements, chaque fois que l'on a eu les moyens, on a toujours fait, dans les différentes commissions, des priorités pour les jeunes agriculteurs ; quotas laitiers, aide à l'installation, crédits bonifiés.

Et c'est peut-être dans les périodes de crise récentes que cette solidarité a un peu souffert et il faut lui donner une énergie supplémentaire. J'ai dit que l'on était d'autant plus favorable une régulation que celle-ci profite plus aux jeunes qu'à ceux qui sont en place.

Et si vous avez fait un autre métier, vous aurez sans doute remarqué qu'il n'y a pas la même solidarité dans les autres professions entre les gens en place et les jeunes qui s'installent que dans le monde agricole. Un conseil aux jeunes : si pour la politique d'installation, vous ne comptez que sur les propriétaires, vous ne ferez pas beaucoup d'installation.

Edmond Claiser

Président des Jeunes Agriculteurs (JA) de Moselle

Nous, ce que nous attendons surtout quand on s'installe, (on finance quand même nos reprises pour l'essentiel sur 15 ans), ce sont des prix stables et rémunérateurs. Du point de vue économique, pour cela, il nous faut au niveau européen des outils de régulation des marchés pour adapter notre production à la consommation et demain s'en sortir et être fiers d'être agriculteurs.

Car si la génération précédente produisait, travaillait et ne réfléchissait pas trop, nous les jeunes, nous voulons une vraie qualité de vie.

Si demain, une production marche mal, je suis sûr que certains jeunes n'hésiteront pas à la mettre de côté pour faire autre chose, surtout dans notre département en Moselle où on est un département de polyculture.

Tout le monde sait que les céréales sont beaucoup plus faciles à produire que du lait ou de la viande. Donc, on n'est pas certains que tous résisteront à la tentation de retourner les prairies. Et cela aura des conséquences sur toutes nos usines de transformation qui se trouvent en Moselle. Par contre, c'est clair que le foncier pour les jeunes n'est pas extensible. On a besoin du foncier pour nourrir la planète.

Nous, on a beaucoup de friches industrielles.

On a aussi beaucoup de zones industrielles et de zones artisanales qui ont été réalisées et qui ne sont pas toujours remplies.

Et en plus, on voit se développer la construction de lotissements baptisés « verts », qui mangent plus d'espace que des constructions plus urbanisées. Nous les jeunes, nous manquons de foncier..

En 2008, on a soutenu un amendement au congrès des JA.National. Nous voudrions mettre en place en Moselle d'abord, au plan national ensuite, une écotaxe sur tous les terrains agricoles qui partiraient vers le développement industriel. Cette taxe servirait à dépolluer les friches industrielles et à les remettre dans le circuit.

Cette éco-taxe figure en bonne place dans la charte pour l'agriculture, soumise par les JA au Conseil Général de la Moselle.

Jean-Michel Schaeffer

On a beaucoup parlé d'installation, mais les jeunes ne se sont pas beaucoup exprimés. Ce que je veux dire : il nous faut un cadre stable pour les jeunes, pour qu'ils puissent se sortir un revenu.

Tout notre réseau a fait un gros travail sur l'accompagnement : quel accompagnement est le plus juste, le plus proche de l'attente des jeunes aujourd'hui ? On va essayer de professionnaliser au mieux le parcours, par rapport aux besoins du jeune, par rapport à ses expériences, à ses diplômes, à ses projets. On essaie d'être au plus proche des attentes et du besoin du jeune dans sa démarche de réflexion par rapport à son installation. Cela, c'est maintenant un travail qui va être mis en place en 2009 et où le véritable enjeu va être de créer une véritable offre de formation avec probablement un gros travail à faire entre les départements au sein d'une région pour mutualiser les offres de formation et créer quelque chose de concret pour les jeunes pour répondre à ces besoins.

Maintenant, il y a un autre aspect : l'activité agricole est très capitalistique ; il faut énormément déplacer de capital avec un facteur foncier déterminant. Il y a deux difficultés pour nous : l'espace agricole sert de variable d'ajustement à la fois pour le foncier urbanisé et pour les zones consacrées à l'environnement. Si on urbanise de la forêt, on va compenser par de la forêt sur l'espace agricole. On avait fait des propositions concrètes là-dessus avec comme objectif de mieux mutualiser l'utilisation du foncier à l'échelon du Département, pour que chacun ne soit pas dans son petit coin à grignoter du foncier partout et que l'on travaille plus et mieux ensemble, avec des financements plus mutualisés. On a une grosse difficulté en agriculture : nous, on dépend d'une valeur économique, mais le foncier a une valeur patrimoniale.

Et cela, c'est toujours la dichotomie que l'on rencontre entre les deux.

On a mené une réflexion nationale mais il faut encore que l'on la creuse : on est en train d'achever le nouvel accompagnement. Sur le financement à l'installation, on a une aide au capital qui est la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) ; on a une aide au financement qu'est le prêt bonifié. L'an dernier, on a eu des difficultés à garder ce financement à

l'installation, remis en cause par le Ministère (à cause de la CEE...). On avait eu des baisses importantes, du deuxième pilier notamment. Et l'Etat a dû compenser. Pour l'instant, on a une sécurité sur les prochaines années mais on voit qu'il y a un enjeu important qui se présente devant nous : c'est comment sécuriser notre financement à l'installation et répondre au problème de transmission.

Là-dessus, je pense qu'il faut que l'on mène un travail, entre nous les jeunes et les cédants en face de nous ; comment relier les deux pour que l'installation se passe bien à un prix à peu près correct et qui garantisse un avenir et une sécurité financière.

Là, il faut que l'on trouve un lien, une interface « jeunes installés-cédants » à travers une réflexion au niveau national. C'est notre prochaine étape.

Jean-Marc Breme

Président de la FDSEA Moselle

Merci, Président Leroy pour l'organisation de cette journée.

La journée a commencé avec un exposé très limpide, très clair, de la part de l'ENSAIA. Mais ensuite, la table-ronde de ce matin nous a légèrement heurtés avec, notamment, l'intervention du représentant de la Commission Européenne. Je voudrais quand même lui redire que même la vieille PAC, c'est 15 euros par habitant européen et par an.

Qu'est-ce que c'est par rapport à 30 euros d'abonnement à Internet par mois ? Il faut quand même de temps en temps, même sur la vieille PAC, que l'on revienne sur des réalités.

Et quand je dis cela, Monsieur le Représentant de la Commission, je le dis pour tous les agriculteurs de l'Union Européenne ; mais je le dis aussi pour toutes les administrations des pays membres et d'autant plus pour l'administration européenne. Car sans l'agriculture, je ne suis pas sûr que tout ce volet des administrations existerait.

Un autre point : vous m'avez convaincu, ce matin, dans votre obstination sur les limites de la réglementation. Je veux juste vous dire que vous m'avez convaincu, que je vais rendre les armes, car vous êtes plus obstiné que moi. Mais je voudrais tout simplement vous dire que si on veut garder encore de la lucidité au sein de l'Union Européenne, regardons les dégâts que peut faire la crise financière, sur du virtuel. Dans l'agriculture, on est des coureurs de fond ; quand un veau naît, il faut trois ans pour qu'il produise sa première goutte de lait. J'ose imaginer, espérer qu'au nom de la bio-économie, on ne fasse pas les mêmes erreurs que l'on a pu faire dans d'autres secteurs. Et là, je vous serai grandement reconnaissant de porter ce message.

J'avais un message aussi pour le représentant du Ministre de l'Agriculture, et là, je compte sur vous, Président Leroy, pour lui transmettre ma pensée : oui, oui, on a un bon Ministre de l'Agriculture, parce que c'est un super technicien européen et il nous l'a montré sur différentes phases et on peut être fiers de ce ministre-là. Et j'étais d'autant plus fier de ce ministre qu'au mois de mars, rappelez-vous, il était le premier défenseur des agriculteurs quand les prix agricoles étaient à l'envolée. Je tiens à le redire. Par contre, par rapport à ce même ministre, j'ai d'autres inquiétudes et là, Philippe Leroy, je compte sur toi pour rappeler au savoyard qu'il est, qu'il ne doit pas oublier l'importance de chaque hectare d'herbe, notamment dans les régions et territoires intermédiaires. Ces derniers méritent un traitement particulier. Et je souhaiterais, Président Leroy, que tu invites le Ministre en Moselle, pour qu'il s'inspire et nous écoute, sur la problématique de l'herbe. Pour l'agriculture de notre Département, ce sera super important.

Je reviens maintenant vers vous, Patrick Weiten, le premier Vice-Président du Conseil Général. On a eu beaucoup de demandes de la part des consommateurs et de la part d'autres acteurs aujourd'hui vis-à-vis de la profession agricole. Et je reprendrai juste une citation dans le discours du chef de l'Etat pour l'Armistice : il a dit à un moment « à certains hommes en 14-18, on en a peut-être demandé de trop ».

Veillez, quand même, à ne pas avoir trop d'exigences envers les agriculteurs, envers ceux qui travaillent et qui occupent le territoire.

Je pense que par moments, il faut savoir être modéré dans tout ce que l'on demande. Et comme vous avez eu beaucoup de demandes, permettez-moi d'en ajouter une : dans le dossier foncier, la plus grosse amertume du monde agricole porte sur le fait que les hectares agricoles s'évaporent sans jamais de concertation, sans jamais de discussion avec la profession, tant de la part des Collectivités Territoriales que de l'Etat. C'est une prise de foncier sans jamais aucune concertation.

Cela nous interpelle. Je vous rassure : on n'est pas des empêcheurs de tourner en rond. La France a besoin d'économie ; les agriculteurs ont besoin d'économie.

Mais aujourd'hui, l'historique de notre patrimoine agronomique français était de 12 millions d'hectares ; il est passé à 9 millions dans les années 2000. Aujourd'hui, nous consommons $3,5^{m^2}$ par jour et par habitant. A ce rythme-là, le patrimoine agronomique sera de 7 millions dans les années 2050. Comme on pèse en 2008, 9 milliards dans la balance d'excédent commercial, excusez-moi du peu, par les temps qui courent, nous avons une valeur.

Et je dirais qu'autour de nous, Outre-Rhin, il y a des exemples où l'on consomme la moitié du foncier que chez nous.

Alors j'ai entendu quelque part : « quand en Moselle nous consommerons la moitié du foncier ? et quelqu'un disait, eh oui, c'est possible. Et cela n'est pas de moi »...

André Thévenot

Ceux qui sont responsables de la gestion de l'espace, ce sont les élus. Ce sont ceux qui font les documents d'urbanisme. Ceux qui décident effectivement de changer les destinations des terres, ce ne sont pas simplement les agriculteurs ou la SAFER. La SAFER est un organisme d'intervention ; ce n'est pas elle qui décide justement de faire telle zone d'activités, telle infrastructure ou tel lotissement. Non, cela c'est de la responsabilité des élus. Et, je crois qu'il faut interpeller les élus sur le sujet, ce sont eux qui sont responsables. Et quand je dis que moi, j'ai fait ce que j'ai voulu dans ma commune, c'est ma responsabilité d'élu. Et quand on demande qu'il y ait peut-être une contrainte supplémentaire, avec des SCOT, j'en ai discuté avec un Ministre de l'Intérieur qui m'a dit : « tu sais, même les SCOT en définitive, ce sont toujours des élus et il y aura toujours la pression ». Non. Ce qu'il faudrait, c'est quelqu'un de complètement indépendant, qui puisse regarder la réalité des choses, qui puisse questionner en disant « vous voulez telle activité sur cette parcelle mais pourquoi pas celle qui est à côté, qui est déjà là et qui n'est peut-être pas en activité ou complète, pourquoi en remettre une ? Est-ce que demain vous ne pouvez pas bâtir un lotissement d'une autre manière que de faire l'étalement urbain tel qu'il est prévu ? ».

Je rappelle aussi qu'il n'y a pas que les agriculteurs qui interpellent.

La Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (Datar), il y a déjà quelques années, avait dit que l'on était dans « le scénario de l'inacceptable » : on consomme énormément d'espace, les gens se déplacent pour le travail et ils polluent un peu plus et puis, il y a quand même le mitage du territoire.

Philippe Leroy

Ce que je retiens de ces travaux et de leur fécondité, c'est que les groupes de travail vont se retrouver de façon à ce que l'on ait des annales très précises, dans le prolongement des actes de cette journée. Il faudrait que l'on ait dans les mois qui viennent des aspects très concrets. Derrière cela, il nous faut un Plan Agricole de Moselle qui tiendra compte de tout ce qui a été dit, foncier compris. Sachant que Patrick Weiten a bien dit que nous, les élus, quand nous choisissons de prendre des hectares, ce n'est pas pour le plaisir. Et il faut sans doute que l'on se concerta avec vous. Mais je veux prendre un exemple, déjà cité par Patrick Weiten et que je partage entièrement : si on veut sauver les zones rurales, il faut qu'il y ait des routes qui y conduisent. Ce ne sont ni les chemins de fer, ni les canaux qui vont permettre d'aller desservir les zones rurales profondes du Département. Et les zones rurales profondes du Département ont besoin de toutes ces infrastructures urbaines si on veut donner du travail et de l'activité à tous nos ruraux. Sinon, il n'y aura plus personne dans les territoires ruraux. Mais cela, on va en reparler.

On va parler de l'agriculture, car on est à peu près tous d'accord pour dire qu'elle a de l'avenir. On va devoir travailler.

Je vous donne rendez-vous pour continuer à travailler et produire demain un grand Plan Agricole Mosellan écrit sur le papier, qui nous servira à tous de guide-âne quand on ira en parler à Paris, à Bruxelles et dans les organisations professionnelles.

En tout cas, vous pouvez être certains d'une chose : nous pouvons tous être fiers de cette très, très bonne journée. Merci à tous. Et c'est Antoine Henrion qui fait la conclusion.

Antoine Henrion

On a beaucoup parlé d'agriculture aujourd'hui, mais on n'a pas parlé que d'agriculture. On a parlé d'aménagement du territoire, d'économie, d'emploi. Je crois que les discours et les idées ont été riches aujourd'hui. On a beaucoup entendu d'idées-forces. On a planté des jalons et si on refait le parallèle avec le thème des Assises de l'Agriculture, « semons nos richesses », si on peut remettre cela dans la réalité des métiers de l'agriculture, on est dans le temps des semailles qui vient de s'achever, on va veiller à la bonne récolte. Mais entre les deux, il y a l'hiver et pendant l'hiver, vous savez ce que l'on fait en Moselle ? On distille. Et bien, voici venu le temps de la distillation.

Alors je crois que l'on va distiller toutes ces idées et en faire un bon programme.

Merci à tous.



Photos : J.C. KANNY © VITANIME Metz

Retrouvez l'étude réalisée par l'ENSAIA ainsi que "LES ACTES" sur :
www.cg57.fr (rubrique Environnement / Gestion de l'espace / Agriculture)

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MOSELLE
Direction de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire
Hôtel du Département
1, rue du Pont Moreau - B.P. 11096 - 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 78 07 74 - E-mail : deat@cg57.fr

avec la participation de _____

